



Éducation

*Culture
Langue française*

LA FRANCOPHONIE DES SOLUTIONS

2016 - Rapport
de la Secrétaire générale de la Francophonie

*Économie
Développement
durable*

Démocratie



- Organisation internationale de la Francophonie (siège, Paris)
- △ Représentations permanentes (Genève, New York, Addis-Abeba, Bruxelles)
- Bureaux régionaux (Antananarivo, Bucarest, Hanoï, Libreville, Lomé, Port-au-Prince)
- 🌱 Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD, Québec)
- 🎓 Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEFF, Dakar)

■ 54 États et gouvernements membres de l'OIF
■ 3 États membres associés
■ 23 États observateurs

- Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF, Paris)
- Agence universitaire de la Francophonie (AUF)
- Rectorat et siège (Montréal)
- ▲ Rectorat et services centraux (Paris)
- 5 TV5MONDE (Paris) 5 TV5 Québec Canada (Montréal)
- U Université Senghor (Alexandrie)
- ⊙ Association internationale des maires francophones (AIMF, Paris)
- ▲ Conférence des ministres de l'Éducation de la Francophonie (Confémen, Dakar)
- ▲ Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (Conféjes, Dakar)



SOMMAIRE

LA FRANCOPHONIE COMME FORCE DE PROPOSITION ET D'ACTION 1

LA FRANCOPHONIE, PILIER DES VALEURS DÉMOCRATIQUES 6

La Francophonie au service d'un idéal de paix et de sécurité	9
La Francophonie en appui à la démocratie	13
Droits de l'Homme, droit et justice	20

LA FRANCOPHONIE AU SERVICE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION 24

L'éducation et la formation, armes de construction massive	26
La formation clé de l'insertion professionnelle des jeunes francophones	31
L'éducation supérieure et la recherche	33
Bâtir aujourd'hui et demain avec les jeunes	37

LA FRANCOPHONIE POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE ET PARTAGÉ 44

Faire valoir les positions de la Francophonie lors des négociations internationales	46
La Francophonie en appui aux États et aux communautés dans leur stratégie de développement	50
Le numérique au coeur du développement et de l'innovation	55

LA FRANCOPHONIE, UNE LANGUE EN PARTAGE AVEC LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET LINGUISTIQUE COMME VALEUR FONDATRICE 58

Le français, langue internationale d'apprentissage, d'usage et d'influence	60
La diversité culturelle et linguistique, facteur de développement durable pour une mondialisation maîtrisée	67

ANNEXES 75

LA FRANCOPHONIE DES SOLUTIONS

2016 - Rapport

de la Secrétaire générale de la Francophonie



FACE AUX DÉFIS ET AUX URGENCES, LA FRANCOPHONIE COMME FORCE DE PROPOSITION ET D'ACTION

© Cyril Bailleur/OIF

Le premier Secrétaire général de la Francophonie, Boutros Boutros-Ghali, disparu au début de cette année 2016, déclarait au terme de son mandat : « *Au fil des années, sans rien renier de l'esprit de Niamey, la Francophonie est sortie de son monde pour s'inscrire dans le monde.* » C'était à Beyrouth, en octobre 2002, lors du IX^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage. Cette affirmation est plus que jamais puissante et pertinente. Et ce sont bien les actions d'une Francophonie inscrite dans le monde, avec ses urgences, ses défis et ses menaces nouvelles, que détaille ce rapport d'activité qui court sur une période de 18 mois, du Sommet de Dakar, en novembre 2014, à l'automne 2016.

L'ampleur de la menace terroriste et la propagation inquiétante de la radicalisation violente, l'aggravation des inégalités, le taux scandaleusement élevé et potentielle-

ment explosif du chômage des jeunes dans tous nos pays, les discriminations tout aussi scandaleuses et économiquement pénalisantes à l'égard des femmes, le nombre effarant, jamais égalé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, de réfugiés, de déplacés forcés et de migrants, la persistance des crises et des conflits intra-étatiques, la dégradation de l'état de notre planète ; toutes ces urgences mettent la Francophonie au défi de conjuguer avec perspicacité et pugnacité ses choix et ses actions, l'approche opérationnelle et l'approche stratégique, les solutions de terrain et le plaidoyer sur la scène internationale, en ne perdant jamais de vue les besoins des populations de ses pays membres les plus cruellement touchés par ces fléaux, ces crises et ces turbulences.

À l'heure où nous finalisons ce rapport, un de nos pays membres, Haïti, fait face à une nouvelle tragédie et à une

situation humanitaire catastrophique, suite au passage dévastateur de l'ouragan Matthew. C'est dans ces circonstances, aussi, que la Francophonie doit être à la hauteur des attentes d'hommes et de femmes cruellement éprouvés. L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) s'est mobilisée sans tarder comme bon nombre de ses États membres pour répondre aux besoins de première nécessité, mais il faudra que notre solidarité continue à s'exprimer sur le long terme.

Ces défis et ces urgences, la Francophonie ne saurait les relever sans une étroite collaboration avec les États et gouvernements.

Ces défis et ces urgences, la Francophonie les affronte avec toute sa force de proposition, en s'appuyant sur le Cadre stratégique décennal, sur la Programmation quadriennale mise en œuvre le 1^{er} janvier 2015, sur la Stratégie économique et la Stratégie jeunesse adoptées par les Chefs d'État et de gouvernement au Sommet de Dakar, ainsi que sur la Stratégie numérique adoptée au Sommet de Kinshasa en 2012.

Cette feuille de route n'est pas pour autant figée. C'est ainsi que l'Organisation internationale de la Francophonie a apporté, sous la conduite de l'Administrateur Adama Ouane, des inflexions à la programmation autour des axes suivants : un renforcement de la transversalité des actions, une meilleure appropriation et intégration des programmes par les partenaires, l'exploration de nouvelles pistes de partenariats pour mobiliser davantage de financements additionnels, l'adoption des premiers plans d'action régionaux pour l'Asie-Pacifique et l'Europe centrale et orientale, la décentralisation progressive des opérations qui a conduit à l'ouverture en mars 2016, à Madagascar, d'un nouveau Bureau régional pour l'océan Indien. Par ailleurs, une restructuration administrative et financière responsable a permis de renforcer les synergies entre les directions de l'OIF, de favoriser le resserrement des programmes et de réaliser ainsi des économies de fonctionnement.

Ces défis et ces urgences, la Francophonie ne saurait les relever sans une étroite collaboration avec les États et gouvernements, en s'appuyant sur l'OIF, sur son Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD)

à Québec, sur ses représentations permanentes auprès des Nations unies à New York et à Genève, auprès de l'Union européenne à Bruxelles, auprès de l'Union africaine à Addis-Abeba, sur ses Bureaux régionaux pour l'Afrique de l'Ouest, à Lomé, pour l'Afrique centrale, à Libreville, pour l'Asie et pour le Pacifique, à Hanoi, pour les pays de l'Europe centrale et orientale, à Bucarest, pour les pays des Caraïbes et d'Amérique latine, à Port-au-Prince, pour l'océan Indien, à Antananarivo.

Ces défis et ces urgences, la Francophonie y répond en comptant avec assurance sur tous ces acteurs diversifiés et spécialisés que constituent l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), les opérateurs directs — l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), l'Association internationale des maires francophones (AIMF), l'Université Senghor, TV5MONDE — sans oublier l'apport tout aussi indispensable des conférences ministérielles de l'Éducation (Confémen) et de la Jeunesse (Conféjes), sans oublier non plus le dynamisme, la volonté et le génie de toutes ces forces vives, de tous ces relais de terrain que sont les organisations non gouvernementales et de la société civile, les réseaux institutionnels et professionnels, les réseaux de femmes et de jeunes.

La recherche de solutions à la crise internationale multiforme, et désormais planétaire, à laquelle nous sommes confrontés, a montré combien l'approche « multipartenaire » que nous favorisons, que nous pratiquons, qui se nourrit des compétences et des spécificités de chacun au service d'objectifs communs est un mode de coopération incontournable. Et la Francophonie, précurseur en la matière, dispose là d'une force considérable. Nous en mesurons tout l'impact, dès lors que les différents acteurs de la Francophonie agissent de manière plus concertée et plus cohérente. Qu'il s'agisse, par exemple, de la mise en place de l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (Ifef) à Dakar, de nos actions politiques d'accompagnement des processus électoraux, de renforcement des institutions garantes de l'État de droit, de la justice, du respect des droits et des libertés, de nos actions diplomatiques de médiation en faveur d'un dialogue inclusif, tant dans la prévention des conflits que dans les processus de sortie de crise, de transition et de réconciliation ; qu'il s'agisse aussi de la contribution à de grands rendez-vous internationaux comme les Conférences sur le climat, à Paris (CdP21) et à Marrakech (CdP22) ; qu'il s'agisse de notre veille permanente en faveur de la protection et de la promotion de la diversité des expressions culturelles ; ou encore d'initiatives innovantes

de mobilisation de la jeunesse de tout l'espace francophone comme le Forum mondial de la langue française, « Libres Ensemble » ou le programme Jeunes volontaires francophones (VIF).

Cela étant, je suis persuadée qu'il nous reste encore des voies à explorer, des partenaires nouveaux à mobiliser, notamment le secteur privé, des réseaux nouveaux à créer pour que les savoir-faire, les expertises et les expériences de chacun nous permettent de démultiplier l'efficacité et la masse critique de nos interventions.

C'est dans cet esprit, en lien direct avec notre nouvelle Stratégie économique, que j'ai lancé, au siège de la Francophonie, à Paris, le 14 septembre 2016, les Journées de la Francophonie économique et numérique pour nous enrichir des analyses et des expériences de femmes et d'hommes chefs d'entreprises, d'institutions bancaires ou d'organismes en charge du développement, d'économistes, de ministres, de femmes et d'hommes d'affaires venus de tout l'espace francophone. Cette première édition, plus particulièrement placée sous le thème du Sommet d'Antananarivo, « Croissance partagée et développement responsable : les conditions de la stabilité du monde et de l'espace francophone », a également vu le lancement par le président de la république de Madagascar, S.E.M. Hery Rajaonarimampianina, de l'Agence malagasy de développement économique et de promotion des entreprises (AMDP).

C'est aussi dans cet esprit que j'ai tenu à réunir et à mobiliser, systématiquement, lors de mes nombreux déplacements dans les pays de la Francophonie, les décideurs politiques, les acteurs économiques, les femmes et les jeunes.

Amplifier la participation de la jeunesse m'importe. Nous avons pris l'engagement à Dakar d'entendre, d'écouter, d'inclure les jeunes, de les reconnaître pleinement, avec les femmes, comme vecteurs de paix et acteurs de développement.

Dont acte. Nous avons donc offert et dédié un espace d'expression aux jeunes de tous les horizons de l'espace francophone, à travers la plateforme **libresensemble.com**, lancée en mars 2016. C'est par millions et avec un vrai sentiment d'urgence qu'ils l'ont investie et qu'ils continuent de le faire pour affirmer leur confiance dans les valeurs de la démocratie, de l'État de droit, des droits et des libertés, du respect de la diversité des cultures dans

la fraternité, pour affirmer qu'ils ont la force du nombre pour faire triompher leur vision du monde, leur attachement à la vie, leur volonté farouche de vivre libres ensemble. Ils ont aussi investi cet espace de dialogue pour présenter leurs initiatives citoyennes, leurs actions dans le domaine de l'entrepreneuriat social. Créer du lien est essentiel.

Favoriser l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes est tout aussi essentiel. Nous en avons fait une des priorités de la Stratégie économique pour la Francophonie que nous avons commencé à décliner sur le terrain en soutenant l'entrepreneuriat, notamment la création ou le renforcement d'incubateurs et d'accélérateurs de très petites, petites et moyennes entreprises. Ce sont là autant de moteurs de croissance, de moyens de revitaliser les économies, de générer des emplois stables et décents dans des secteurs d'avenir, d'innovation, de créativité et de développement responsable.

Ces défis et ces urgences, la Francophonie y répond, aussi, en capitalisant sur ses pratiques éprouvées et son expertise largement reconnue et toujours plus sollicitée, et ce dans tous ses champs d'intervention — politique, éducatif, économique, culturel. Mais il m'a semblé utile que nous nous interroguions, dans le même temps, sur les évolutions et les changements qui s'imposent, sur les nouvelles donnes porteuses de nouvelles exigences. Savoir toujours mieux répondre aux crises qui déstabilisent notre espace.

Ainsi, parallèlement au déploiement de nos actions politiques et diplomatiques, il est crucial que nous menions une réflexion sur les moyens de sauvegarder ce qui fait notre plus-value, mais aussi d'amener nos partenaires internationaux à réaliser combien il est impératif, urgent, d'agir de manière plus concertée et plus coordonnée. J'ai voulu que cette réflexion s'appuie sur les expériences de nos envoyés spéciaux et chefs de mission, que j'ai réunis à Paris en février 2016. Nous avons désormais obtenu de nos partenaires internationaux et régionaux que nous fassions bloc dans la gestion des crises, en termes de partage de l'information, de nos évaluations respectives des situations, en termes aussi de communication et de réponses appropriées.

Notre partenariat avec les Nations unies s'est précisé et systématisé. Ce qui m'a conduite à m'entretenir à plusieurs reprises avec le Secrétaire général Ban Ki-moon, les présidents du Conseil de sécurité et de l'Assemblée

générale, et avec les plus hauts responsables du Département des opérations de maintien de la paix, du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme, du Haut-Commissariat pour les réfugiés, d'ONU Femmes, pour ne citer que ceux-là. C'est dans ce sens également que nous avons renouvelé, consolidé ou noué de nouveaux partenariats avec l'Union africaine, l'Union européenne, le Commonwealth, la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Communauté pour le développement de l'Afrique australe, le Conseil de l'Europe, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation des États américains, le Secrétariat général Ibéro-américain, la Commission de l'océan Indien, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et d'autres encore.

De la même façon, pour mieux répondre aux nouvelles menaces, dans le droit-fil de la résolution sur le terrorisme adoptée au Sommet de Dakar, à l'écoute également de l'appel pressant de tous nos pays si durement frappés, il fallait nous réunir. La Conférence internationale de l'OIF sur la lutte contre le terrorisme et la prévention de la radicalisation violente, qui s'est tenue en juin 2016 à Paris, a rassemblé des ministres de la Défense, des Affaires étrangères, de l'Intérieur, de la Sécurité publique, des diplomates, des experts des questions sécuritaires, des membres de forces de sécurité, des représentantes et représentants d'organisations internationales et régionales partenaires, mais aussi l'APF, les opérateurs, les réseaux institutionnels et les organisations non gouvernementales de la Francophonie. Nous nous sommes tous accordés sur un même constat, celui de l'urgence. Urgence de mettre en commun nos expériences, nos savoir-faire. Urgence de la mutualisation de nos dispositifs, de nos moyens, de nos renseignements pour mieux prévenir, anticiper et réagir. Urgence de mettre en œuvre des stratégies collectives et inclusives, dans une triple démarche de diplomatie, de défense et de développement.

Ces défis et ces urgences, la Francophonie les prend à bras-le-corps en organisant des concertations entre ses pays membres au sein des instances internationales, en favorisant, lors des grandes conférences internationales, la circulation de l'information en français, en élaborant, surtout, des propositions, des solutions, un plaidoyer qu'elle porte chaque fois et partout, et que j'ai tenu à porter, aussi, personnellement dans tous les grands rendez-vous de 2015 et 2016. Ils ont été nombreux et

ils seront déterminants pour la stabilité et la sécurité de notre planète dans les années à venir.

En 2015, ce fut le cas à New York, lors de la 59^e session de la Commission de la condition de la femme, 20 ans après la Conférence de Beijing sur les femmes ; à Incheon, lors du Forum mondial sur l'éducation ; à Addis-Abeba lors de la 3^e Conférence internationale sur le financement du développement ; à New York encore, lors du Sommet spécial des Nations unies sur le développement durable pour l'après-2015 ; à Berlin, à l'invitation de la chancelière Angela Merkel pour un dialogue des femmes, préparatoire à la Conférence du G7 ; à La Valette, pour le Sommet sur la migration ; à Paris, pour le Sommet sur les changements climatiques, la CdP21.

En 2016, ce fut le cas à Genève pour la Conférence des Nations unies sur la prévention de l'extrémisme violent ; à Montréal pour la 5^e Conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; à Rio, pour les 31^e Jeux olympiques d'été ; à New York, lors du Sommet des Nations unies sur les réfugiés ; à New York, encore, lors du débat organisé par la présidence sénégalaise, au Conseil de sécurité, sur les opérations de maintien de la paix et la lutte contre le terrorisme.

La Francophonie s'inscrit ainsi dans le monde, fièrement, sans complexe, forte de la langue française qui irrigue l'ensemble de ses actions, de la médiation à l'innovation, de l'éducation au développement, de l'économie au numérique. La langue française qui constitue tout à la fois notre trait d'union, notre outil de coopération multilatérale solidaire et le vecteur de transmission de nos principes, de nos valeurs et de nos idéaux.

C'est aussi un véritable combat que nous menons au quotidien, au nom du droit légitime des peuples de s'exprimer, d'être entendus, d'être informés, de négocier dans le respect de l'intégrité de leurs langues. Ce principe, nous devons continuer de le défendre avec conviction. Nous devons rappeler sans cesse que le multilinguisme est à la démocratie internationale ce que le multipartisme est à la démocratie nationale. Soyons conséquents, nous ne pouvons pas d'un côté appeler au respect des peuples, au respect des droits et des libertés, au respect de la diversité culturelle et linguistique, réclamer l'équité et l'égalité de traitement, tout ce que sous-tend le respect du multilinguisme, et contribuer sans scrupules à l'uniformisation linguistique et culturelle.



LA FRANCOPHONIE PILIER DES VALEURS DÉMOCRATIQUES

Si la gouvernance démocratique, l'État de droit et la stabilité politique progressent, les crises qui agitent l'espace francophone constituent encore des freins au développement et à l'épanouissement des peuples.

De trop nombreux conflits poussent, chaque jour, des milliers de personnes sur les chemins de l'exil, parfois au péril de leur vie. Migrants, réfugiés, déplacés, ces hommes, ces femmes et ces enfants – dont nombre proviennent d'États francophones – ont été contraints de quitter leur pays d'origine car la situation économique, sociale, climatique mais aussi sécuritaire ou politique, n'y était plus supportable. L'augmentation des nouvelles menaces à la paix, et en particulier le terrorisme qui frappe plusieurs pays francophones, constitue, également, un élément majeur de déstabilisation et de vulnérabilité.

Les actions de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) cherchent à répondre à cette complexification des crises et des conflits dans un partenariat renouvelé avec les acteurs régionaux et internationaux. Des actions qui visent à consolider durablement les fondements de l'État de droit et de la démocratie, meilleurs remparts contre les affrontements destructeurs qui minent la cohésion et la paix sociales. En soutenant le dialogue inclusif, les acteurs de la gouvernance démocratique et en accompagnant les processus électoraux, l'objectif poursuivi par l'OIF est de favoriser l'enracinement des droits et des libertés, de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, de protéger les citoyennes et les citoyens les plus exposés, vulnérables ou privés de tout recours.

La Francophonie peut s'appuyer sur son expérience et surtout sa très bonne connaissance des réalités de terrain, ainsi que sur des acteurs clés : parlements, administrations nationales, institutions indépendantes de l'État de droit regroupées au sein des réseaux institutionnels de la Francophonie, organisations politiques et de la société civile, partenaires multilatéraux, et un nombre important de professionnels aguerris dans tous les domaines.

Cette légitimité provient également du partage de valeurs universelles, de principes humanistes clairement énoncés et d'une langue commune, spécificité qui permet à l'OIF de bien appréhender les différents environnements politiques et culturels, ainsi que de mobiliser des médiateurs, des juristes, des constitutionnalistes, une somme d'experts francophones toujours en mesure de répondre, de fournir des avis et dans chaque contexte.



Élection présidentielle en République centrafricaine, décembre 2015, ©Minusca

LA FRANCOPHONIE

AU SERVICE D'UN IDÉAL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ

PRÉVENIR LES CRISES ET LES CONFLITS ET ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

Face à la recrudescence des crises dans plusieurs États et parfois de régions de l'espace francophone, la Secrétaire générale de la Francophonie a privilégié une démarche préventive et proactive en mobilisant des personnalités de haut niveau en qualité d'envoyé spécial ou de chef de missions politiques.

Ces personnalités ont été dépêchées là où une facilitation s'est révélée nécessaire pour encourager la mise en place de cadres de dialogue (Burundi, République démocratique du Congo), rapprocher les positions et permettre la tenue d'élections apaisées (Gabon, Guinée, Togo), accompagner les processus de sortie de crise et la mise en œuvre de dispositions de transition (Burkina Faso, République centrafricaine), ou encore apaiser les tensions à la veille de scrutins (République du Congo, Haïti).

Dans ce contexte, l'OIF a engagé, sous l'impulsion de la Secrétaire générale de la Francophonie, une réflexion destinée à renforcer et adapter son dispositif de diplomatie préventive. Cette démarche s'appuie sur des échanges et des actions coordonnées avec les partenaires internationaux ainsi que sur l'expertise des envoyés spéciaux et des chefs de missions politiques de la Francophonie.

Réunies en février 2016 pour la première fois par la Secrétaire générale, ces hautes personnalités – Pascal Couchepin, Louis Michel, Ahmedou Ould Abdallah, Michel Kafando, Siaka Sangaré, Mohamed Salia Sokona, Filipppe Savadogo, Boukar Maï Manga et Pierre-André Wiltzer – ont partagé leurs expériences et identifié, avec les équipes de l'OIF, les nouvelles contraintes et exigences auxquelles doit répondre l'Organisation en matière de prévention, de médiation et de facilitation.



Réunion des Envoyés spéciaux et des chefs de missions politiques, Paris, 23 février. De gauche à droite, autour de S. E. Michaëlle Jean : Filipppe Savadogo, Ahmedou Ould Abdallah, Louis Michel, Pascal Couchepin, Mohamed Salia Sokona, Pierre-André Wiltzer, Joseph Maïa.
© Cyril Bailleul/OIF



PROCESSUS DE TRANSITION EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Très impliquée dans le soutien au processus de transition en République centrafricaine (RCA), l'OIF a mis en œuvre des actions en appui à la dynamique de restauration de l'ordre politique et constitutionnel, du renforcement des institutions de l'État de droit et de la promotion des droits de l'Homme et des libertés.

Louis Michel, envoyé spécial de la Secrétaire générale, a poursuivi ses actions pour accompagner la mise en œuvre de la sortie de crise. Par ailleurs, l'OIF a mobilisé une expertise en soutien aux autorités, institutions et acteurs nationaux de la transition, notamment dans les domaines électoral, institutionnel, constitutionnel, de dialogue et de réconciliation nationale, de la sécurité, de la justice et des droits et des libertés, ainsi que de la lutte contre l'impunité.

Entre mars 2013 et août 2015, pas moins de 16 missions d'évaluation des besoins, d'expertise technique, de formation et de renforcement des capacités ont été déployées en RCA par l'OIF.

LUTTER CONTRE LA RADICALISATION VIOLENTE, LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

La multiplication des actes terroristes dans le monde et l'espace francophone qui n'est pas épargné, compromet gravement la paix et la stabilité des pays, voire déstabilise des régions entières. Les équilibres institutionnels, politiques, économiques et sociaux des États et des communautés sont aussi profondément affectés.

Sous l'impulsion de la Secrétaire générale de la Francophonie qui, s'appuyant sur la résolution des chefs d'État et de gouvernement d'unir leurs efforts dans la lutte contre le terrorisme (Déclaration du XV^e Sommet de la Francophonie à Dakar), en a fait l'une des priorités de son mandat, tout comme la préven-

Relance de la coopération à Madagascar

Depuis la réintégration de Madagascar dans les instances de la Francophonie par le Conseil permanent de la Francophonie en mars 2014, la relance de la coopération de l'OIF – qui s'était très fortement mobilisée pour accompagner le processus de sortie de crise – s'est formalisée par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action pour la consolidation de la démocratie et de la paix.

Dans ce cadre, et à la demande des autorités malgaches, l'OIF a mené, entre novembre 2014 et octobre 2016, plus d'une dizaine de missions d'évaluation et d'expertise. Les actions engagées ont notamment concerné le renforcement des institutions judiciaires : en coopération avec le bureau du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), l'OIF a soutenu l'informatisation de la Cour suprême et des 6 cours d'appel de Madagascar. L'OIF a également contribué, avec ses partenaires internationaux et régionaux, au lancement du processus de réforme du secteur de la sécurité, ainsi qu'à la consolidation de la Commission nationale indépendante des droits de l'Homme. Enfin, elle a organisé plusieurs activités destinées à renforcer les capacités de la Commission électorale nationale indépendante.

tion de la radicalisation violente, l'OIF a multiplié les initiatives destinées à renforcer les réponses de la communauté francophone :

- Séminaires sur la prévention de la radicalisation violente organisés en novembre 2015 à Tunis avec l'International Peace Institute et en décembre 2015 à Paris avec l'Observatoire régional d'alerte et d'analyse stratégique (Oraas).
- Conférence internationale sur la cybersécurité et la cyberdéfense à Grand-Bassam (Côte d'Ivoire) en février 2016.
- Réunions de concertation informelles sur les questions de sécurité à Paris en avril-mai 2016.
- Conférence internationale sur le thème « Lutte contre le terrorisme et prévention de la radicalisation violente » en présence de tous les acteurs de la Francophonie et de ses partenaires régionaux et internationaux (États et gouvernements, Assemblée parlementaire de la Francophonie, opérateurs,



réseaux institutionnels, représentants de l'ONU, l'UE, l'UA, G5 SAHEL, journalistes, associations citoyennes, témoins, experts et universitaires), les 6, 7 et 8 juin 2016 à Paris.

RENFORCER LA PARTICIPATION DES ÉTATS FRANCOPHONES AUX OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX

En complément de ses actions, l'OIF poursuit ses efforts engagés depuis 2010 pour renforcer, multiplier et professionnaliser toujours d'avantage la contribution francophone aux opérations de maintien de la paix (OMP). Elle a consolidé ses actions de plaidoyer en participant au rapport sur l'évaluation 2015 des opérations de maintien de la paix du Groupe indépendant de haut niveau sur les opérations de paix des Nations unies.

Par ailleurs, l'OIF a apporté son appui à plusieurs séminaires de formation des personnels destinés à être déployés dans les OMP. Elle a ainsi soutenu en février 2016 l'organisation par la France et l'ONU d'un stage pour une trentaine de formateurs d'officiers supérieurs francophones, ainsi qu'un cours sur le remboursement des matériels appartenant aux contingents et aux unités de police constituées de l'ONU (Sénégal, 2015).

L'OIF a également poursuivi son soutien aux activités des centres de formation francophones sur le maintien de la paix (École de maintien de la paix Alioune Blondin Beye de Bamako, école de gendarmerie de Roşu en Roumanie, Centre national de maintien de la paix d'Oudong au Cambodge, Centre de politique de sécurité de Genève).

L'OIF a continué à apporter son concours pour la diffusion des procédures de recrutement des Nations unies à destination des francophones. Elle a également coorganisé, en partenariat avec le Réseau francophone de formation policière (Francopol) et les Nations unies, un séminaire de formation sur le recrutement des policiers francophones pour les opérations de paix à l'intention des représentants de 14 pays francophones, en juin 2015.

Jeunes intervenants représentant l'initiative Libres ensemble à la Conférence sur la lutte contre le terrorisme et la prévention de la radicalisation violente. © Cyril Bailleul/OIF

Promouvoir la coopération juridique et judiciaire contre le terrorisme

Dans le cadre de sa mobilisation dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, l'OIF a mis l'accent sur la promotion de la coopération juridique et judiciaire.

Ainsi, l'Association internationale des procureurs et poursuivants francophones (AIPPF) et l'OIF, dans la continuité des activités engagées dès 2013, ont, lors des conférences régionales de Yaoundé en 2015 et d'Antananarivo en 2016, soutenu le développement de coopérations entre les parquets des pays francophones d'Afrique et encouragé la mise en place de procédures d'extradition simplifiées. Ce dispositif et cette méthodologie ont pu être présentés à l'Union africaine dans la perspective d'une extension continentale.

La Francophonie a également été partie prenante en 2015 et 2016 de la réflexion judiciaire engagée par le Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité des Nations unies, via l'Association des hautes juridictions de cassation des pays ayant en partage l'usage du français (Ahjucaf).

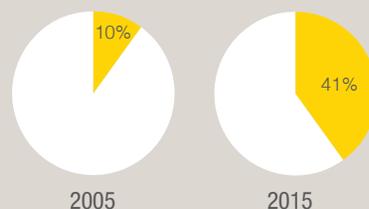
Enfin, l'OIF a appuyé le Réseau africain francophone de formation judiciaire (RAFJ), qui regroupe les écoles et centres de formation judiciaires de 10 pays francophones d'Afrique de l'Ouest, pour l'élaboration et la mise en place de modules de formations initiales et continues sur le terrorisme et la criminalité transnationale organisée.



PARTICIPATION FRANCOPHONE AUX OMP

Sur les 16 opérations de maintien de la paix (OMP) onusiennes la moitié est actuellement déployée dans des États membres de l'espace francophone. La contribution des États francophones à ces OMP a connu une évolution constante : ainsi, en décembre 2015, 55 États membres de la Francophonie contribuaient aux contingents de paix de l'ONU, à hauteur de 41 % du total des effectifs, totalisant 43 931 personnes. Il y a 10 ans, en novembre 2005, seuls 36 États membres étaient alors contributeurs, fournissant 8 000 Casques bleus, soit moins de 10 % des effectifs totaux.

Part des effectifs francophones dans les opérations de maintien de la paix



Casque bleue rwandaise à Gao (Mali) ©Minusma

LA FRANCOPHONIE

EN APPUI À LA DÉMOCRATIE

ACCOMPAGNER LES PROCESSUS ÉLECTORAUX

L'OIF a approfondi son action centrée sur l'assistance politique et technique, en particulier auprès des États en situation de sortie de crise, de transition ou de consolidation de la démocratie.

Les missions d'évaluation, d'audit et d'appui technique déployées par l'OIF ont contribué à rétablir et à conforter la confiance entre les acteurs politiques et à crédibiliser les processus électoraux, en même temps qu'elles ont favorisé l'apaisement du contexte sociopolitique.

En témoignent les actions conduites au Bénin (novembre 2015), au Burkina Faso (août-septembre 2015), en République Démocratique du Congo (2015-2016), en Guinée (juin-octobre 2015), au Niger (décembre 2015 — janvier 2016), République centrafricaine (2015-2016), au Tchad (décembre 2015 — 2016), et au Togo (mars 2015).

L'OIF s'est également mobilisée pour faire face au manque de fiabilité des listes électorales constaté dans plusieurs États en développant des actions de consolidation des fichiers électoraux et de modernisation de la gestion des actes et des registres d'état civil.

Dans ce cadre, les experts mobilisés par l'OIF ont encouragé, notamment en Guinée, au Niger, au Tchad et au Togo, l'appropriation par les institutions nationales des principes et règles énoncés dans le *Guide pour la consolidation de l'état civil, des listes électorales et la protection des données personnelles*, élaboré en 2014 par l'OIF, le Réseau des compétences électorales francophones (Recef), l'Association du notariat francophone (ANF) et l'Association francophone des autorités de protection des données personnelles (AFAPDP).



Bureaux de vote, Niger 2016. ©OIF

L'OIF a par ailleurs entrepris et soutenu des initiatives de formation des acteurs du processus électoral afin d'améliorer leur appropriation des outils et mécanismes pour l'organisation des élections. Elle a ainsi renforcé son soutien en faveur du Recef, réseau institutionnel de la Francophonie regroupant 27 administrations électorales qui mutualisent leurs moyens et leurs expériences. De même, elle a développé des partenariats avec des centres de formation électorale (RDC, Rwanda).

Le soutien aux organes en charge du contentieux électoral s'est traduit par l'organisation de formations, la mise à disposition d'expertise ou encore des financements (Burkina Faso, Guinée, RCA). Sur la base de ces expériences, un *Manuel de capitalisation des bonnes pratiques en matière de contentieux électoral* a été élaboré.

Enfin, l'accent a été mis sur le renforcement des capacités des organisations de la société civile (OSC) impliquées dans le suivi des opérations électorales afin de leur permettre de déployer des observateurs électoraux nationaux (Burkina Faso, Bénin, Comores, Gabon, Niger, Togo, Tunisie).

L'OIF a également organisé deux séminaires régionaux de formation des OSC pour l'Afrique centrale (Yaoundé, 2014) et pour l'Afrique de l'Ouest et du Nord (Ouagadougou, 2015). La Secrétaire générale de la Francophonie, à la demande des



File d'attente au centre de vote, Bénin 2016. © OIF

autorités nationales, a déployé des missions d'information et de contacts afin de faciliter le bon déroulement des élections présidentielles et législatives organisées dans l'espace francophone au cours des deux dernières années.

Dans le cadre de la redynamisation de sa collaboration avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, l'OIF a systématisé la participation des parlementaires francophones aux missions électorales.

CONSOLIDER L'ACTION PARLEMENTAIRE ET LOCALE EN FAVEUR DE LA DÉMOCRATIE

L'OIF valorise l'action des parlements dans la vie démocratique, en soutenant les actions de l'APF, notamment sur les questions de paix, de démocratie et de droits de l'Homme, qui ont abouti à la réalisation d'activités communes.

Les missions électorales d'information et de contacts

2014

TUNISIE (octobre, novembre, décembre 2014) : élections législatives et présidentielle

2015

TOGO (avril 2015) : élections présidentielle et législatives

GUINÉE (octobre 2015) : élection présidentielle

CÔTE D'IVOIRE (octobre 2015) : élection présidentielle

HAÏTI (août et octobre 2015) : élections législatives et présidentielle

BURKINA FASO (novembre 2015) : élections présidentielle et législatives

2016

RCA (décembre 2015, janvier, février et mars 2016) : élections présidentielle et législatives

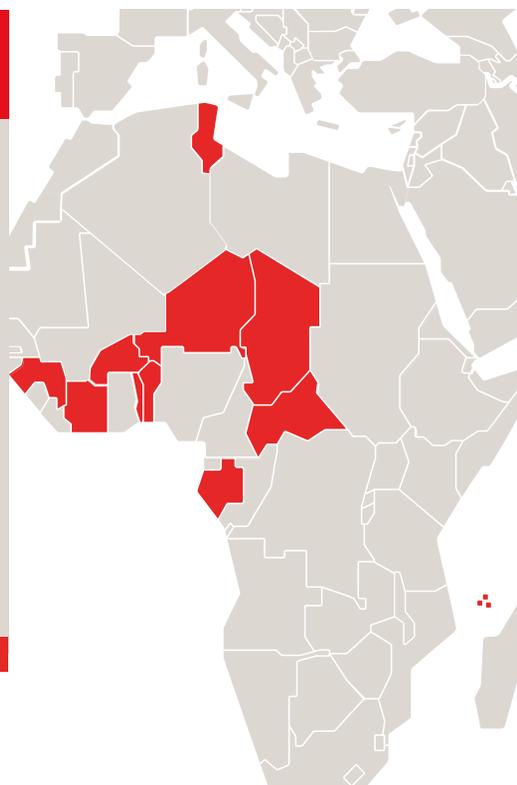
BÉNIN (avril 2015 et mars 2016) : élections législatives et présidentielle

COMORES (janvier et avril 2016) : élection du président de l'Union et des gouverneurs des Îles

NIGER (février et mars 2016) : élections présidentielle et législatives

TCHAD (avril 2016) : élection présidentielle

GABON (août 2016) : élection présidentielle



L'APF a ainsi été associée aux initiatives de l'OIF sur la lutte contre la peine de mort et sur l'Examen périodique universel. Ces thèmes ont fait l'objet de séminaires conjoints au profit des parlementaires maliens, en octobre 2015, et malgaches, en novembre 2015. Ce second séminaire a eu également pour but de renforcer les capacités des députés de Madagascar sur le contrôle parlementaire des systèmes de sécurité.

S'appuyant sur le guide pratique publié par l'OIF en 2014, une coopération a été développée sur la question de la consolidation de l'état civil, des listes électorales et la protection des données personnelles. L'APF a en effet organisé, en partenariat avec l'OIF, l'ANF et l'AFAPDP, un colloque à l'Assemblée nationale française, en avril 2015, sur les enfants fantômes, c'est-à-dire sans état civil.

Par ailleurs, en matière de coopération multilatérale francophone, l'APF a mis en place depuis novembre 2014, et suite au succès de l'Initiative multilatérale de coopération interparlementaire francophone au bénéfice du parlement de la Côte d'Ivoire, des programmes de développement parlementaire multilatéraux francophones à destination des parlements du Mali et de Madagascar. Ces programmes visent à fédérer les appuis de coopération de parlements francophones en faveur des parlements de pays en sortie de crise pour une plus grande concertation et donc une plus grande efficacité.

Enfin, le programme Noria, principalement financé par l'OIF, dont l'objectif est de tendre vers davantage de convergence, vise au renforcement des capacités de production, de gestion et de diffusion de l'information parlementaire des pays francophones du Sud. Ces actions de coopération

prennent la forme d'appuis à la modernisation des systèmes d'information (République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali) ; à la promotion de la Francophonie et au rayonnement de la langue française (Cambodge, Grèce, Laos, Moldavie, Seychelles) ; à l'organisation de formations et de stages à l'intention des parlementaires et des fonctionnaires parlementaires (Cambodge, Gabon, Sénégal).

Le plaidoyer, une démarche non conflictuelle pour faire évoluer l'environnement des autorités locales

La mise en place des processus de décentralisation et le développement des villes se heurtent, dans tous les pays, à des freins juridiques, techniques, financiers. Pour lever les obstacles à l'action des autorités locales, l'Association internationale des maires francophones (AIMF) a mis en place depuis 2015 des groupes de plaidoyer qui associent autorités nationales, autorités locales, parlementaires, experts, journalistes. Ces groupes construisent et portent des argumentaires tournés vers l'action, par exemple sur la question du statut de l'élu local et de la fonction publique territoriale. Ce programme, cofinancé avec l'Union européenne, dans le cadre du partenariat stratégique AIMF-Commission européenne signé en 2015, est déployé au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Sénégal. L'AIMF, qui rassemble 274 membres dans 49 pays, contribue dans le même temps à renforcer les associations sous-régionales d'élus locaux dans la région des Grands Lacs, en Afrique centrale et dans l'océan Indien.

Session plénière 2016 de l'APF, à Antananarivo. L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 83 parlements ou organisations, son Secrétaire général parlementaire est M. Pascal Terrasse (député français).



Dans le même esprit, l'APF et l'Université Senghor ont poursuivi la mise en œuvre d'un important programme de soutien aux fonctionnaires parlementaires destiné à renforcer leurs compétences et à leur ouvrir des perspectives de promotion professionnelle (République démocratique du Congo, Haïti, Madagascar, Mali). Depuis 2012, plus de 300 fonctionnaires parlementaires ont suivi ces formations sanctionnées par un diplôme d'université délivré par l'Université Senghor.

CONSOLIDER LE PARTENARIAT AVEC LES RÉSEAUX INSTITUTIONNELS DE LA FRANCOPHONIE

Pour élaborer et mettre en œuvre l'ensemble de ses activités de renforcement des institutions de l'État de droit, l'OIF mobilise pleinement 16 réseaux institutionnels de la Francophonie impliqués dans les secteurs du droit et de la justice, des droits de l'Homme, de la régulation, de la médiation et des élections.

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DES JEUNES ACTEURS DE LA DÉMOCRATIE

L'OIF a, dans le cadre de son partenariat avec le Conseil de l'Europe, amplifié son soutien aux activités conduites par 3 écoles politiques et citoyennes : au Cameroun (2014, 2015 et 2016), au Maroc (2015 et 2016) et en Tunisie (2014 et 2015).

Lieux d'échange et de formation de jeunes cadres issus de la classe politique, du secteur des médias et de la société civile, ces écoles permettent de renforcer leurs compétences dans les domaines de la consolidation de l'État de droit, de la démocratie et des droits de l'Homme. Dans cette dynamique, l'OIF a soutenu la création d'une école citoyenne d'Afrique de l'Ouest (ECAO) qui réunit de jeunes responsables de 8 pays francophones. Lancée à Lomé, au Togo, en décembre 2015, l'ECAO a vocation à former chaque année une vingtaine de jeunes responsables.



À TRAVERS PLUS DE 60 PAYS

DE L'ESPACE FRANCOPHONE, CE SONT PRÈS DE 600 INSTITUTIONS QUI CONTRIBUENT À ASSURER UN RÔLE DE VIGIE, DE LEVIER ET DE VIVIER AU SERVICE DE LA DÉMOCRATIE.

La 5^e édition des Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie organisée les 31 mai et 1^{er} juin 2016 au Conseil constitutionnel à Paris, qui assure le Secrétariat général de l'Association des cours constitutionnelles ayant en partage l'usage du français (ACCPUF), a réuni autour de la Secrétaire générale de la Francophonie les représentants des 16 réseaux institutionnels et partenaires privilégiés de l'OIF dans les domaines de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme.

Ces deux jours d'échange et de travail ont permis d'approfondir et de partager les bonnes pratiques et expériences conduites par les institutions de

Laurent Fabius, président du Conseil constitutionnel français, Fatimata Bazeye, ancienne présidente de la Cour constitutionnelle du Niger, Cheikh Tidiane Gadio, ancien ministre des Affaires étrangères du Sénégal et président d'Institute for PanAfrican Strategies. © Cyril Bailleul/OIF



l'État de droit dans l'espace francophone, notamment en faveur de la protection des droits des personnes migrantes, de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, de la consolidation de l'état civil ou encore sur le rôle du juge constitutionnel en période électorale.

SOUTENIR LA SOCIÉTÉ CIVILE FRANCOPHONE

Sous l'impulsion de la Conférence des OING et OSC de la Francophonie, d'importantes manifestations internationales ont été organisées au cours desquelles la société civile francophone s'est fortement mobilisée pour relayer ses attentes.

L'OIF a ainsi soutenu la participation de la société civile francophone au Forum social mondial qui s'est tenu à Tunis en mars 2015, ainsi que l'organisation à cette occasion d'une table ronde mettant en valeur l'expertise de la Conférence des OING et OSC de la Francophonie sur le thème : « La société civile dans la revendication démocratique en Afrique francophone ».

Conférence des organisations internationales non gouvernementales et organisations de la société civile de la Francophonie

La Conférence des OING/OSC, qui réunit 67 associations, contribue au rayonnement des valeurs de la Francophonie, à travers la mobilisation de la société civile francophone des cinq continents. Ses domaines d'intervention recoupent les 4 grandes missions de la Francophonie : la langue française, la diversité culturelle et linguistique ; les droits de l'Homme ; l'éducation et la formation ; le développement durable et l'économie. La Francophonie s'appuie par ailleurs sur l'expertise des associations de la Conférence dans la mise en œuvre de ses programmes de coopération sur le terrain. La 10^e Conférence des OING de la Francophonie se tient à Madagascar du 2 au 4 novembre 2016.



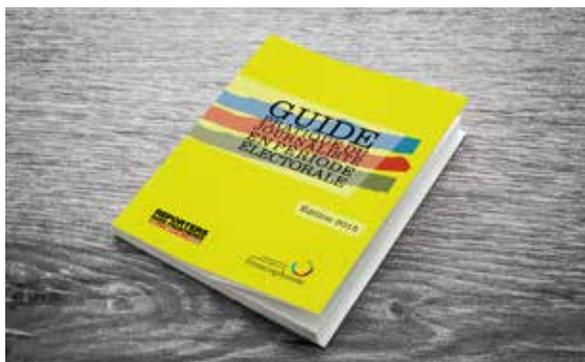
Assemblée de femmes au Sénégal.
©Dixon/OIF

SOUTENIR LES MÉDIAS ET LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

L'OIF contribue à renforcer le rôle des médias et à favoriser l'application d'un cadre réglementaire propice à leur épanouissement, en particulier en appuyant la professionnalisation des médias et la formation des journalistes, notamment durant les élections (Gabon, Guinée, Niger).

Une nouvelle édition du *Guide pratique du journaliste en période électorale* a été diffusée en 2016 par l'OIF, en partenariat avec Reporters sans frontières (RSF). Disponible en trois langues (français, anglais, arabe), ce guide est un outil de travail, didactique, destiné à préparer les professionnels des médias à une couverture objective des élections.

Cette nouvelle édition a été enrichie, complétée et réactualisée à la lumière des mutations observées ces dernières années dans le domaine des nouveaux médias. Dans le cadre du renforcement des compétences des professionnels ou apprentis de la presse écrite en Haïti, l'OIF a, entre autres, contribué à l'élaboration d'un *Guide du journaliste haïtien*.



Convaincue de l'importance d'encourager les médias francophones dans la voie de l'innovation, l'OIF a lancé, en septembre 2015, le premier Prix francophone de l'innovation dans les médias, fruit d'un partenariat avec Radio France internationale (RFI) et Reporters sans frontières. Ce prix récompense aussi bien les radios, télévisions et la presse écrite que les « nouveaux médias » qui ont fait preuve d'innovation dans leurs offres de contenus (innovation éditoriale), ainsi que dans leur manière de communiquer avec leurs publics, notamment en tenant compte de l'utilisation des réseaux sociaux, ce qui permet de diversifier les usages. Les différents médias sont également primés pour leur nouveau modèle économique et leur mode d'organisation, leur assurant la rentabilité de leur entreprise.

Prix francophone de l'innovation dans les médias

**REPORTERS
SANS FRONTIÈRES**
POUR LA LIBERTÉ DE L'INFORMATION



ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie

Trois lauréats ont été récompensés, le 16 mars 2016, lors d'une cérémonie organisée au siège de l'OIF, et présidée par la Secrétaire générale de la Francophonie : L'imprévu, Alerte info et Alterasia.

Enfin, l'amélioration du cadre d'intervention des médias passe aussi par l'appui aux autorités de régulation des médias qui contribuent à assurer un écosystème médiatique favorable à la liberté d'expression, au droit à l'information des populations et au pluralisme. L'OIF a contribué au renforcement des capacités et à l'indépendance de ces institutions, notamment pendant les périodes électorales (Niger).

Leur mission s'attache aussi à s'assurer que les contenus diffusés n'incitent ni à la haine, ni à la violence. C'est dans ce cadre que l'OIF soutient également, avec le Réseau francophone des régulateurs des médias (Refram), un projet pilote sur la lutte contre le discours de haine dans les médias audiovisuels.

Lancé en mai 2016 et devant se poursuivre jusqu'en 2017, ce projet est mené conjointement par les autorités nationales de régulation de la Côte d'Ivoire, du Maroc et de la Tunisie pour sensibiliser les acteurs médiatiques, les acteurs politiques et la société civile à la lutte contre le discours de haine et la promotion d'une culture de la tolérance.



TÉMOIGNAGE

DAVID YOUANT

Lauréat du 2^e Prix francophone de l'innovation dans les médias, directeur général et fondateur d'Alerte Info.

Alerte Info est une agence de presse privée spécialisée dans la production et la diffusion d'informations par SMS, sur application mobile et sur le web. Basée en Côte d'Ivoire, elle est aujourd'hui présente au Burkina Faso, au Cameroun, en France, au Mali et au Sénégal.

« Ce prix nous a apporté notoriété et crédibilité alors que nous n'étions connus qu'en Côte d'Ivoire. Grâce à la subvention, nous avons également pu nous développer en accélérant notre basculement vers le multimédia pour la vente en ligne de contenus audiovisuels et en créant une succursale en France, qui a démarré ses activités en octobre 2016. »



Lauréats des premiers Prix francophone de l'innovation dans les médias accompagnés de S.E. Michaëlle Jean, Marie-Christine Saragosse, présidente-directrice générale de France Médias Monde, et Christophe Deloire, secrétaire général de Reporters sans frontières. ©Cyril Bailleul/OIF

DROITS DE L'HOMME

DROIT ET JUSTICE

RÉTABLIR LA JUSTICE, LUTTER CONTRE L'IMPUNITÉ ET DÉVELOPPER LA JUSTICE PÉNALE INTERNATIONALE

Dans le contexte de fragilité des situations de transition démocratique, l'articulation des exigences d'impunité, de justice et de réconciliation nationale constitue un enjeu essentiel. L'OIF a mis en œuvre sa stratégie d'appui et de renforcement de l'expertise nationale de ses États membres en situation de crise et de sortie de crise (Burkina Faso, Burundi).

Dans le cadre de son partenariat exemplaire avec la Cour pénale internationale (CPI), l'OIF a aidé à relancer le dialogue et les échanges entre la CPI et l'Union africaine, en soutenant l'organisation d'un séminaire conjoint en octobre 2015 à Addis-Abeba.

Cette coopération avec la CPI s'est aussi matérialisée lors des réunions annuelles des assemblées des États parties au Statut de Rome (décembre 2014 à New York et novembre 2015 à La Haye), où la mobilisation francophone a favorisé l'émer-

gence d'une approche et d'une solidarité complémentaires des regroupements traditionnels régionaux et continentaux. Cette mutualisation a enfin contribué au rapprochement de l'Association internationale des procureurs et poursuivants francophones avec le Bureau du procureur de la Cour pénale internationale.

PLAIDOYER EN FAVEUR DE L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

La lutte pour l'abolition de la peine de mort, en faveur de laquelle la Francophonie s'est engagée, présente des résultats significatifs et des avancées encourageantes. En effet, près des trois quarts des États francophones sont désormais abolitionnistes, en droit ou en fait, et ce mouvement connaît un élan particulier en Afrique subsaharienne. Dans cette dynamique, l'OIF continue à accompagner les démarches de ses États membres vers l'abolition.

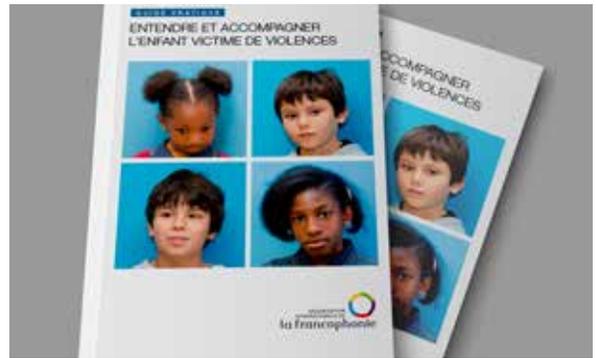


Cérémonie de lancement du Guide (de gauche à droite : Mame Ngor Diouf, magistrat détaché à la Cellule d'appui à la protection de l'enfance au Sénégal, Najat MaallaM'jid, ancienne rapporteure spéciale des Nations unies sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, Claire Brisset, ancienne défenseuse des enfants (France), Regina Jenschdottir, coordinatrice sur les questions des droits de l'enfant au Conseil de l'Europe, Boris Cyrulnik, psychiatre et psychanalyste.) © Cyril Bailleul/OIF.

Un concours de plaidoyer à l'intention de jeunes avocats de l'espace francophone a été organisé à l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort (France, 2015). L'édition 2016 du Fonds francophone pour les droits de l'Homme « Martine Anstett » (FFDH) a été consacrée à ce sujet et permis de soutenir 8 projets menés par des organisations non gouvernementales (ONG) de l'Afrique francophone. Enfin, l'OIF a soutenu et participé au 6^e Congrès mondial contre la peine de mort, qui s'est tenu à Oslo en juin 2016.

PROMOUVOIR LES DROITS DE L'ENFANT

L'OIF s'est engagée à soutenir la promotion et la protection des droits de l'enfant, en développant un plaidoyer et un programme d'activités sur la question des violences faites aux enfants. Elle a élaboré, en 2015, un guide pratique, *Entendre et accompagner l'enfant victime de violences*, répondant au besoin de doter les professionnels francophones d'outils pratiques sur les techniques d'entretien et d'accompagnement de l'enfant victime de violences et de partager les pratiques positives.



Le guide est le fruit de la collaboration entre le Groupe de travail francophone sur les droits de l'enfant, les réseaux institutionnels de la Francophonie (Association francophone des commissions nationales des droits de l'Homme, Association des ombudsmans et médiateurs de la Francophonie, Association internationale des procureurs et poursuivants francophones, Association africaine des hautes juridictions francophones, Conférence internationale des barreaux de tradition juridique commune, Francopol) et des ONG. Lancé à Paris en décembre 2015, présenté à Genève en mars 2016 en marge du Conseil des droits de l'Homme, ainsi qu'au Sénégal et au Nouveau-Brunswick, ce guide va être traduit en arabe, grâce au Conseil national des droits de l'Homme du Maroc, et en anglais grâce à l'OIF.

ŒUVRER POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

L'OIF s'est saisie de deux échéances majeures – les vingt ans de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 – pour porter les enjeux de l'égalité femme-homme, des droits et de l'autonomisation des femmes dans l'espace francophone sur la scène internationale.

Dès mars 2015, les États et gouvernements membres de la Francophonie se sont largement mobilisés pour l'adoption d'une Déclaration francophone sur l'autonomisation économique des femmes. L'autonomisation économique des femmes est un moyen de lutter contre la discrimination et de promouvoir l'égalité femme-homme, en donnant accès aux femmes à l'élaboration des politiques économiques et sociales et au marché du travail, sans distinction basée sur le genre.



Marche ONU Femmes à New York
le 8 mars 2016. © ONU Femmes/Ryan Brown

Par ailleurs, une concertation de haut niveau des États et gouvernements membres de la Francophonie a été organisée en marge de la Commission de la condition de la femme à l'ONU en mars 2016, pour effectuer un suivi de leurs engagements pour la prévention et la lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes et aux filles, et notamment ceux du « Plan d'action francophone sur les violences faites aux femmes et aux filles » (2013). Également en marge de la Commission de la condition de la femme, le Réseau des femmes parlementaires de l'APF a organisé deux événements parallèles avec la société civile, respectivement sur la mise en œuvre des engagements internationaux relatifs aux droits des femmes et sur l'enjeu du financement de l'égalité femme-homme.

La Francophonie appuie également des organisations de femmes pour une meilleure prise en compte de leurs préoccupations dans le débat public et les rencontres internationales. L'OIF a ainsi permis la participation des représentantes d'ONG francophones à la Marche mondiale des femmes à New York en 2015, mais aussi au 13^e Forum international de l'Association pour les droits des femmes dans le développement (Awid) au Brésil en 2016. Dans ce même esprit, le Réseau des femmes parlementaires a organisé, avec le soutien

de l'OIF, un séminaire sur l'intégration du genre dans les politiques publiques et le renforcement des capacités des parlementaires à la prise de parole en public, en octobre 2016 à Antananarivo.

L'OIF a également soutenu l'organisation d'une Conférence mondiale sur le leadership et la participation politique des femmes au Cameroun en 2015. Elle a aussi favorisé le dialogue politique sur le rôle des femmes en période de conflit ou de transition, en coorganisant deux colloques internationaux portant sur la situation des femmes après les révolutions arabes (Beyrouth, 2015) et le statut et le rôle des femmes dans le contexte de l'après-génocide (Erevan, 2016).

L'OIF concrétise son engagement sur le terrain. Ainsi, à Madagascar, et en Tunisie où elle appuie un projet pilote solidaire pour les femmes victimes de violences afin de former ces dernières à l'entrepreneuriat, mais aussi au Liban, où elle contribue au renforcement des capacités d'accueil d'un centre d'hébergement pour les femmes victimes de violences.

RÉSEAU FRANCOPHONE POUR L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME

Fort de ses 34 associations membres, le Réseau francophone pour l'égalité femme-homme (RF-EFH) est un puissant relais de l'expertise de la société civile en faveur de l'autonomisation des femmes, de la promotion de leurs droits et de l'égalité des sexes dans tous les domaines de la vie économique et sociale. Par ses actions auprès des populations, des gouvernements et des organisations intergouvernementales, il contribue à renforcer le plaidoyer de la Francophonie en faveur de l'égalité et permet de mieux faire entendre la voix des femmes au sein de l'espace francophone et sur la scène internationale.

À l'occasion du vingtième anniversaire de la Conférence de Beijing, le RF-EFH a organisé, avec l'appui de l'OIF, un événement sur le thème « Leadership et autonomisation économique des femmes : les priorités du RF-EFH » (New York, mars 2015). Il s'est aussi attelé à renforcer les compétences de la société civile des pays d'Europe centrale et orientale en faveur de l'égalité femme-homme, en organisant deux ateliers dédiés, en Arménie (2015) et en Moldavie (2016).



TÉMOIGNAGE

AMINATA TRAORÉ

Plateforme des jeunes femmes leaders du Mali

« En mars 2016, l'OIF m'a offert la possibilité de participer à la 60^e Commission de la condition de la femme au siège des Nations unies, à New York. J'ai pu y partager les préoccupations des jeunes et des femmes sur la mise en œuvre, au Mali, du plan d'action national de la résolution 1325 du Conseil de sécurité, en lien avec les nouveaux objectifs de développement durable à l'horizon 2030. La paix et le développement sont intimement liés et ne peuvent se construire sans les femmes et la jeunesse. »



Élection présidentielle en République centrafricaine, décembre 2015, ©Minusca

LA FRANCOPHONIE AU SERVICE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION

Les jeunes n'ont jamais été aussi nombreux dans toute l'histoire de l'humanité. Cela est particulièrement vrai pour l'espace francophone. Dans la majorité de nos pays, plus de la moitié de la population a moins de 25 ans.

La planète pourrait compter 715 millions de francophones en 2050 contre 274 millions aujourd'hui. Selon ces prévisions, l'Afrique abritera 85 % de ces francophones et une grande majorité aura moins de 30 ans.

La jeunesse est une chance immense pour les pays de la Francophonie, dès lors qu'elle est incluse. La jeunesse est aujourd'hui au cœur d'événements tragiques, happée dans l'engrenage du terrorisme, emportée par les vagues de déplacements forcés de migrants désespérés, elle est

aussi durement frappée par le fléau du chômage, de la vie précaire ou de la déscolarisation, dont les taux sont tout aussi préoccupants. Ce sombre tableau nous rappelle combien il est urgent d'œuvrer pour que les enfants et les jeunes trouvent un socle éducatif solide, des opportunités nombreuses de formation et d'insertion sociale, économique et professionnelle, de réelles perspectives d'épanouissement et des raisons d'espérer.

Trop de jeunes, désenchantés, minés par un sentiment d'impasse et d'abandon, deviennent la proie d'organisations criminelles et de groupes extrémistes violents. Trop de jeunes, poussés aussi par le désespoir, ne verront d'autre issue que de partir et pour nombre d'entre elles et d'entre eux, ce sera en prenant les pires risques et au péril de leur vie.

La question de la jeunesse irrigue et oriente l'ensemble des actions de la Francophonie. Notre souci d'engager et de travailler avec la jeunesse traverse toutes nos initiatives en faveur de l'économie et du numérique, du développement inclusif et durable, de l'entrepreneuriat, la création d'emplois et l'innovation, de la culture et du sport, des valeurs démocratiques et de la richesse de la diversité des peuples et des cultures.

Parmi les actions menées par l'OIF, l'éducation et la formation, le renforcement et la valorisation des capacités de faire, de créer, d'inventer, d'entreprendre et d'innover, sont tout particulièrement fondamentaux pour la jeunesse.

Une éducation de qualité, solide et diversifiée dès le plus jeune âge pour asseoir les fondations de l'apprentissage tout au long de la vie, constitue une première étape essentielle, un enjeu mondial élevé au rang de priorité par l'Organisation des Nations unies. Pour porter durablement ses fruits, ce socle de connaissances essentielles doit permettre d'accéder à un niveau de formation qui ouvre pleinement les possibilités d'accès au marché de l'emploi tout en pavant la voie à une citoyenneté active, critique et responsable.

Accentuer et rassembler les efforts

Lors du Forum mondial sur l'éducation d'Incheon (République de Corée), organisé en mai 2015 à l'initiative de l'Unesco, les États, les organisations multilatérales, les représentantes et représentants de la société civile, les personnalités du secteur privé, les enseignantes, les enseignants et les jeunes ont rappelé l'urgence d'agir en adoptant la Déclaration d'Incheon pour l'éducation 2030, qui définit une nouvelle vision de l'éducation pour les 15 prochaines années. L'engagement pris est d'accentuer les efforts de convergences, pour plus de qualité, plus de pertinence et plus de résultats. C'est dans le souci d'apporter une réponse concrète et coordonnée aux objectifs de cette Déclaration et conformément à la décision du Sommet de Dakar (Sénégal) de

novembre 2014 que quelques mois plus tard, en octobre 2015, était lancé le nouvel Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (Ifef), à Dakar. Chargé de mettre en cohérence les forces vives et les experts de la Francophonie dans les domaines de l'éducation et de la formation, l'Ifef ambitionne ainsi de contribuer à former, en 10 ans, plus de 100 000 enseignants et cadres éducatifs. L'Ifef se met au service des États et gouvernements désireux de fortifier, d'outiller mieux et de moderniser méthodes pédagogiques, programmes et politiques d'éducation et de formation.

Donner la parole à la jeunesse et agir avec elle : Libres Ensemble !

La Francophonie entend donner la parole à la jeunesse, la faire entendre, pour mieux répondre à ses attentes et l'associer à la prise des décisions qui la concernent. Le déficit de participation et de prise en compte des aspirations de la jeunesse dans les grandes instances de décision internationales est un préjudice grave fait aux jeunes francophones.

Redonner un sens d'appartenance et d'engagement citoyen en offrant une mobilité accrue aux jeunes est un autre moyen de lutter contre l'isolement, la morosité, le découragement, le risque de rupture. C'est notamment l'objet de l'initiative « Libres Ensemble », lancée en mars 2016, qui vient repérer, partager et nourrir les actions de terrain des jeunes de tout l'espace francophone, leur offrir une plateforme (libresensemble.com), des rendez-vous, des rassemblements et des activités leur permettant de créer du lien et des maillages autour de projets, de se rejoindre, de s'associer aussi autour des valeurs de liberté, de respect de l'autre, de dialogue dans la diversité, de résistance, de fraternité et de solidarité. Des valeurs cardinales auxquelles les millions de jeunes francophones touchés et rejoints sont visiblement très attachés. Ils affirment la force du nombre pour combattre les discours de haine, résister face à l'extrémisme violent, destructeur, et leur volonté de s'engager pour que la vie triomphe.

L'ÉDUCATION ET LA FORMATION

ARMES DE CONSTRUCTION MASSIVE

La Francophonie fait de l'accès pour toutes et tous à une éducation et une formation de qualité une priorité. Un chantier important, tant les besoins restent criants dans de nombreux pays membres, faute d'investissements suffisants, ce qui vient compromettre gravement l'atteinte de leurs objectifs de développement.

C'est en Afrique, notamment francophone, qu'il faut une urgente accentuation des efforts. Rappelons en effet que, selon l'Unesco, environ 58 millions d'enfants du continent africain ne sont pas scolarisés et 44 % des enfants n'atteignent pas la dernière année du primaire.

Les efforts déployés par la Francophonie, pour contribuer à combler les énormes fossés et pour accompagner la construction de sociétés mieux armées contre le sous-développement, visent également l'élimination des disparités entre les garçons et les filles, qui sont nettement pénalisées. Il est

d'autant plus important de lutter contre ces discriminations fondées sur le genre qu'elles se cumulent avec tous les autres freins à une croissance inclusive et un développement humain et économique responsable, durable et viable.

LA CRÉATION DE L'IFEF, UNE ÉTAPE DÉCISIVE

Au-delà de son appui d'envergure, de caractère structurel, auprès des États et gouvernements en matière d'éducation et de formation, l'OIF a eu à cœur de déployer des actions ciblées. Ainsi, depuis plusieurs années, 4 programmes forment le cœur de son action : Élan (École et langues nationales), Ifadem (Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres), Paire (Programme d'appui aux innovations et réformes éducatives) et le programme Formation et insertion professionnelles des jeunes.





Formation d'enseignants à Madagascar © Ifadem/OIF

Forte de son expérience et de ses réalisations solides au travers de ces programmes, la Francophonie a décidé, en novembre 2014, dans un souci de cohérence et de synergie accrue avec l'ensemble des acteurs concernés, de créer l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (Ifef) avec la volonté de rassembler l'expertise disponible au sein de l'espace francophone afin de constituer un « centre d'excellence » en matière de coopération, de formation continue, de recherche et d'appui technique aux États et gouvernements membres de l'OIF.

Dans un premier temps, les programmes précités constitueront l'ossature de l'Ifef. Progressivement, l'Institut fédérera toutes les expertises et les bonnes pratiques disponibles au sein de l'espace francophone, en complémentarité avec les autres acteurs et partenaires engagés dans l'Agenda pour l'éducation 2030. L'Ifef peut également compter sur l'expertise de son comité de pilotage, conduit par le président de la Conférence des ministres de l'Éducation nationale (Confémén), rassemblant 4 représentants des États et gouvernements membres de l'OIF et 4 représentants parmi les institutions compétentes dans les domaines d'action de l'Institut. Le Partenariat mondial pour l'éducation, l'Unesco, la Banque mondiale et l'Agence française de développement sont également associés au développement de l'Ifef.

L'Ifef sera aussi un pôle de synergie des actions de l'OIF, de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), de l'Université Senghor d'Alexandrie, de la Confémén et de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports (Conféjes), dans le respect du mandat, de l'autonomie et des compétences des uns et des autres conformément aux statuts adoptés, en octobre 2015, par la Conférence ministérielle d'Erevan (Arménie).

S'agissant de la Confémén, qui rassemble 44 États et gouvernements membres, l'OIF est un partenaire de longue date du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la Confémén (Pasec) qui est un outil permettant d'améliorer la qualité des systèmes éducatifs, en informant de l'évolution des prestations des systèmes éducatifs. Le Pasec permet d'aider et de soutenir l'élaboration des politiques éducatives des différents pays francophones.

L'OIF appuie également le Plan d'action de la Confémén, notamment la redynamisation des dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) et le projet de l'Observatoire de la qualité de l'éducation.

EN 2050 90 % DES JEUNES FRANCOPHONES

ÂGÉS DE 15 À 29 ANS SERONT AFRICAINS.
71 % DES ÉLÈVES NE DISPOSENT PAS DE
COMPÉTENCES SUFFISANTES DANS LEUR
LANGUE DE SCOLARISATION À L'ENTRÉE
DU CYCLE PRIMAIRE.

(RAPPORT PASEC 2014 -10 PAYS AFRICAINS)



École libanaise © Ifadem/OIF

ÉCOLE ET LANGUES NATIONALES (ÉLAN)

L'année 2015 a constitué la troisième année de mise en œuvre du programme Élan. Cette initiative repose sur le principe que l'apprentissage, en général, et celui en deuxième partie de cycle, en particulier, seront facilités si l'acquisition des outils élémentaires (lecture, écriture, calcul) se fait dans la langue maternelle des apprenants. Il a, en effet, été scientifiquement démontré depuis des années que l'enfant apprend mieux et plus vite dans sa langue maternelle ou dans une langue qui lui est très familière.

Trois domaines d'intervention principaux

Un axe important du travail réalisé dans le cadre de ce programme, déployé dans sa première phase en direction de pays africains, reste celui des apprentissages premiers notamment celui de la lecture-écriture à travers un projet pilote « Apprendre à lire et à écrire dans une première langue africaine et en français ».

Une approche pédagogique de la lecture-écriture a été développée et mise en œuvre dans les 8 pays de l'initiative (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République démocratique du Congo, Mali, Niger, Sénégal). La formation des enseignants et encadreurs a été au cœur de la mise en œuvre de ce programme.

Le programme Élan intervient aussi dans deux autres zones. Élan-Monde arabe concerne 3 pays de l'espace arabophone (Liban, Maroc et Tunisie) à travers des activités autour de la didactique convergente français/arabe. La troisième zone d'intervention est celle de l'espace créolophone et concerne Haïti et les Seychelles.

Élan : des impacts positifs

Les premiers résultats de l'évaluation des acquis des élèves du projet pilote Élan portant sur la lecture et l'écriture montrent un impact très positif du dispositif sur les compétences langagières, orales et écrites, des élèves qui ont pu en bénéficier.

Dans le cadre d'Élan-Monde arabe, les ministères de l'Éducation nationale chargés de la mise en œuvre du programme en didactique convergente français/arabe dans leur pays ont bénéficié d'un appui technique pour la finalisation du guide de l'enseignant pour le primaire.

Une dizaine d'ONG, d'organisations de la société civile, d'associations ou de structures de recherche ont bénéficié d'appuis ponctuels pour le financement ou le cofinancement de projets de publication, de renforcement de capacités, d'élaboration d'outils didactiques, de promotion des langues nationales ou pour l'organisation d'événements scientifiques.

Élan : un soutien appuyé des parties prenantes

- Les partenaires historiques du programme ont reconduit et augmenté leur soutien pour la mise en œuvre de la phase 2 d'Élan-Afrique (l'AFD a accordé 5 millions d'euros pour la période 2016-2018).
- Les pays bénéficiaires de la phase 1 ont choisi, pour beaucoup d'entre eux, d'étendre progressivement l'approche pédagogique Élan de la lecture-écriture ou l'enseignement français/langue nationale à de nouvelles langues, de nouvelles classes, de nouvelles écoles ou régions.
- 4 nouveaux pays d'Afrique (Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, Togo) ont officiellement intégré l'initiative en vue de démarrer ou de déployer l'enseignement bilingue dans leurs systèmes éducatifs.
- Sur le plan pédagogique, des données sur les éléments d'appropriation de l'approche Élan pour l'enseignement/apprentissage de la lecture et de l'écriture par les acteurs chargés de la mettre en œuvre dans les 8 pays Élan-Afrique sont disponibles depuis mars 2016.

L'ACTION DE LA PHASE 1 ELAN

EN CHIFFRES (2015)

• ÉCOLES BILINGUES	1 069
• CLASSES BILINGUES	1 651
• FORMATEURS	554
• ENSEIGNANTS	3 934
• ÉLÈVES	109 946
• LANGUES D'ENSEIGNEMENT	39
• PAYS CONCERNÉS : BÉNIN, BURKINA FASO, BURUNDI, CAMEROUN, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, MALI, NIGER, SÉNÉGAL	

INITIATIVE FRANCOPHONE POUR LA FORMATION À DISTANCE DES MAÎTRES (IFADEM)

Le bilan dressé à l'occasion du Forum mondial sur l'éducation 2015 à Incheon, en République de Corée, a montré que l'amélioration de la qualité des enseignements et des apprentissages représente, encore aujourd'hui, un défi majeur pour un grand nombre de pays.

L'Institut de statistiques de l'Unesco (2015) évalue la demande totale d'enseignants du primaire au niveau mondial à 25,8 millions d'ici 2030. À ces besoins de formation initiale s'ajoute une très forte demande de formation continue pour les enseignants déjà en fonction.

C'est dans ce contexte renouvelé que s'inscrit l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (Ifadem), créée à la suite du XI^e Sommet de la Francophonie de Bucarest, en 2006, et copiloté par l'OIF et l'AUF.

L'Initiative a pour objectif de renforcer les compétences professionnelles des instituteurs en zone rurale ou périurbaine, d'améliorer les méthodes d'enseignement à la faveur de pratiques innovantes et d'appuyer les acteurs nationaux impliqués dans la définition des stratégies nationales de formation continue des enseignants du primaire.

Ifadem a aujourd'hui atteint une maturité et une ampleur considérables, avec plus de 15 000 enseignants et encadreurs formés dans une douzaine de pays.

Depuis le Sommet de Dakar, Ifadem connaît une extension à la fois géographique et quantitative : 4 nouveaux pays (Burkina, Comores, Mali et Tchad) ont rejoint Ifadem pour une phase d'expérimentation, sur cofinancement de l'Union européenne et des pays ACP (pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique). Le projet actuel porte sur la formation d'un total de 8 000 enseignants dans ces 4 pays.

Quatre autres pays (République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Haïti et Niger) sont engagés dans une phase de déploiement des activités à la faveur notamment du partenariat et de l'appui financier de la Banque mondiale, de l'Agence française de développement (AFD) et de l'Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger (Apefe).

D'autre part, un saut qualitatif a été opéré, avec l'élargissement des domaines couverts par les contenus de formation endogènes, afin de répondre aux besoins spécifiques identifiés dans les différents pays.



Formation d'enseignants à Haïti © Ifadem/OIF

PRINCIPAUX RÉSULTATS D'IFADEM DEPUIS SON LANCEMENT

- 14 000 enseignants formés avec un taux de réussite moyen de 88,5 %
- 1 200 formateurs formés
- 6 000 000 d'heures de formation
- 630 000 élèves touchés via la formation de leur enseignant
- 15 pays concernés : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Haïti, Liban, Madagascar, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Togo.

Enfin, de nouveaux dispositifs technopédagogiques sont conçus et expérimentés, avec, par exemple, l'usage de tablettes numériques par tous les enseignants concernés par Ifadem, au Sénégal, leurs formateurs et encadreurs, ainsi que le développement de livrets multimédias.

Le développement d'un cours en ligne ouvert et massif (Clom en français, MOOC en anglais), destiné à tous les enseignants francophones ayant accès à internet et portant sur les difficultés pour l'enseignement du français, contribue à la diversification de l'offre de formation.

L'OIF et l'AUF ont, par ailleurs, coordonné la rédaction d'un ouvrage, intitulé *Repenser la formation continue des enseignants en Francophonie – L'initiative Ifadem*, publié aux Éditions des Archives contemporaines.

Ifadem bénéficie de la confiance des acteurs internationaux de la coopération éducative et de nombreux partenaires techniques et financiers (AFD, Apefe, Wallonie-Bruxelles International, Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, Union européenne, Fondation INTEL...).

LE PROGRAMME D'APPUI AUX INNOVATIONS ET AUX RÉFORMES ÉDUCATIVES (PAIRE)

Le programme Paire permet d'accompagner les réformes des politiques éducatives au sein de l'espace francophone. Ce dispositif vise à soutenir les États et gouvernements qui le désirent à adopter des innovations, à mener les réformes nécessaires et à mettre en place une école de qualité pour tous, adaptée aux besoins actuels et futurs.

3 PAYS, 3 ACTIONS

Œuvrer pour la réforme du système éducatif à Madagascar

Depuis la stabilisation politique du pays, le ministère de l'Éducation nationale de Madagascar a bénéficié d'un appui de l'OIF pour mettre en œuvre la réforme de la politique éducative axée sur 3 domaines d'intervention prioritaires : l'identification et la mise en œuvre de normes de qualité et d'équité, la formulation et l'adoption d'une politique nationale pour l'intégration des TIC dans le système éducatif et la rétention scolaire par la sensibilisation et la formation des parents.

Promouvoir l'entrepreneuriat en Côte d'Ivoire

Le ministère de l'Éducation nationale de Côte d'Ivoire a bénéficié d'un accompagnement de l'OIF pour intégrer, dans les programmes scolaires, de nouveaux contenus liés à l'entrepreneuriat. Le développement de l'entrepreneuriat dans le système éducatif ivoirien est conçu comme une stratégie innovante qui contribuera à donner une réponse efficace au décrochage scolaire et à l'employabilité des diplômés.

Sensibiliser au développement durable au Gabon

Au Gabon, l'OIF a appuyé le ministère de l'Éducation nationale pour développer un nouveau socle commun des connaissances et des compétences pour les niveaux de l'enseignement primaire et secondaire. Dans cette perspective, les contenus liés à l'éducation au développement durable sont en cours d'introduction dans les programmes scolaires.

À travers son appui aux réformes éducatives, la Francophonie cible en priorité les pays qui souhaitent réformer leurs systèmes éducatifs et en réguler la qualité et l'équité, les pays en sortie de crise ainsi que ceux qui font partie de l'initiative Élan et d'Ifadem.

L'OIF a également réalisé, au niveau régional, un état des lieux de l'enseignement des contenus liés à l'éducation au développement durable. Cette étude a porté sur 10 pays de l'espace francophone et a permis d'identifier les connaissances et les compétences qui sont enseignées, aux niveaux primaire, secondaire et universitaire, ainsi que les lacunes qui restent à combler dans ce domaine.

LA FORMATION CLÉ DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES FRANCOPHONES

L'enjeu de l'éducation ne prend pas fin avec l'acquisition des connaissances de base. À cet effort indispensable doit venir s'ajouter la formation professionnelle, indispensable pour garantir la meilleure insertion professionnelle possible pour les jeunes de l'espace francophone.

Selon certaines études, les jeunes âgés de 15 à 25 ans représenteraient aujourd'hui 75 % de la population du continent africain et plus de 45 % de sa main-d'œuvre totale. La Banque africaine de développement (BAD) estime à 133 millions environ le nombre de jeunes Africaines et Africains n'ayant pas bénéficié d'une éducation (soit plus de 50 % du total). La plupart n'ont que peu ou pas de compétences.

LE DÉFI DE L'EMPLOI POUR LES JEUNES

En dehors d'une minorité de territoires, le taux de chômage des 15-25 ans dans les pays francophones est supérieur au taux de chômage des adultes : il oscille entre 15 et 30 % pour cette tranche d'âge. Toujours pour la même tranche d'âge, les femmes et les jeunes filles face à l'emploi sont plus défavorisées que les jeunes hommes.

Pourtant, depuis 2007, en Afrique et en Asie, les taux de croissance économique sont soutenus et stables (entre 4 et 7,5 %). Les employeurs du secteur formel de l'économie éprouvent des difficultés à trouver une main-d'œuvre opérationnelle et qualifiée.

Par ailleurs, en Afrique, entre 70 et 80 % de l'apport de l'économie au PIB résulte de l'économie informelle. Ce secteur offre jusqu'à 90 % des emplois pour les jeunes et les adultes. Un secteur qui souffre



Lycée Alarubia, Antananarivo, Madagascar, 2016. © OIF

d'un manque de compétitivité lié notamment au déficit de compétences professionnelles des patrons, des employés et des apprentis.

Augmenter et améliorer l'emploi dans le secteur informel passe par une meilleure formation professionnelle et technique de ses acteurs, en cohérence avec une meilleure formation à l'entrepreneuriat.

LA VALORISATION DES MÉTIERS ET DE LA FORMATION

Pour répondre à cette attente, l'OIF est intervenue, en 2015, dans 12 pays pour appuyer la mise en œuvre de réformes des politiques, améliorer les programmes de formation professionnelle et valoriser les métiers.

- Un transfert d'expertise a été réalisé auprès de 300 cadres issus de 5 pays (Bénin, Guinée, Madagascar, Mali, Sénégal) avec pour objectif une meilleure maîtrise de l'élaboration de la politique décennale d'offre de formation professionnelle en lien avec les emplois nationaux. Les politiques et plans d'action ont été réalisés (Bénin, Mali et Sénégal) ou sont en cours (Guinée, Madagascar).
- En 2015, 10 000 jeunes ont suivi les programmes fondés sur l'Approche par les compétences (APC) concernant différents métiers (de la pêche à l'hôtellerie-tourisme, en passant par la prospection minière, la mécanique agricole, la maintenance industrielle).
- Pour accentuer l'efficacité du transfert de connaissance de l'APC, une démarche est en cours au Vietnam et au Sénégal pour former à distance les enseignants sur le modèle d'Ifadem.
- Pour valoriser la formation professionnelle et les métiers auprès des jeunes et des parents, le Sénégal a été le premier pays appuyé par l'OIF à organiser les Olympiades des métiers en 2016.

FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE DES JEUNES

- L'OIF encourage depuis près de 20 ans le développement de la formation professionnelle et technique, facteur clé pour l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi et le développement des pays francophones.
- Les pays concernés sont le Bénin, le Cambodge, le Cameroun, la Guinée, Haïti, le Laos, Madagascar, le Mali, le Sénégal et le Vietnam.
- 10 000 jeunes sont en cours de formation avec les programmes axés sur les compétences dans 11 pays.

De manière générale, l'OIF entend également réduire la fracture entre l'offre de l'enseignement et les besoins sociaux et économiques des pays. Pour la Francophonie, il s'agit aussi d'affirmer l'ancrage du français comme langue de travail et de l'expertise francophone.

En effet, en misant sur le transfert d'expertise francophone dans le domaine de l'innovation en formation professionnelle et en entrepreneuriat, l'OIF s'assure que l'expertise francophone circule, répond aux besoins d'appui des États et contribue au développement économique des pays membres et à l'accès des jeunes à l'emploi. Ce faisant, le programme complète les programmes des bailleurs bilatéraux et multilatéraux.



Lycée polytechnique de Ventiane, section mécanique agricole. © OIF

L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE ET LA RECHERCHE

L'action de la Francophonie dans les domaines de l'éducation supérieure et de la recherche repose sur deux opérateurs essentiels : l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Université Senghor d'Alexandrie.

Créée en 1961, l'AUF regroupe, dans tout l'espace francophone et au-delà, plus de 800 établissements d'enseignement : des universités, des grandes écoles, des réseaux universitaires et des centres de recherche scientifique utilisant la langue française. Elle recoupe 3 domaines de l'enseignement supérieur, la formation, la recherche et la gouvernance universitaire, en s'appuyant sur 3 notions prioritaires : l'innovation, l'expertise et le partenariat.

Les projets qu'elle soutient couvrent notamment l'accès à une éducation de qualité, l'égalité femmes-hommes, le numérique éducatif, l'internationalisation des établissements, la science pour le développement, l'entrepreneuriat, l'insertion professionnelle des diplômés, ou encore la formation continue.

Les 3 défis principaux qui émergent pour les établissements d'enseignement supérieur et pour lesquels l'AUF a un rôle important à jouer sont : l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur ; le développement de l'employabilité et de l'insertion professionnelle des étudiants diplômés ; le positionnement des universités comme moteurs du développement.

Depuis son campus d'Alexandrie, l'Université Senghor, fondée en 1990, mène elle aussi de nombreux projets en faveur de l'éducation supérieure et de la recherche, en mettant un accent particulier sur les innovations permises par les technologies de l'information et de la communication. Elle a pour vocation



© AUF

de former et de perfectionner des cadres de haut niveau des secteurs public et privé.

L'Université Senghor a pour mission d'être une université francophone internationale à finalité professionnelle, au service du développement africain. Elle prépare aux métiers du développement. Elle pilote des projets en matière de développement et tisse notamment un réseau de compétences et d'expertises au moyen de la professionnalisation de ses



étudiants, de formations continues et à distance. Elle délivre un master en développement décliné en 10 spécialités réparties dans 5 départements : administration-gestion, environnement, santé, patrimoine culturel, gestion des systèmes éducatifs.

L'Université Senghor délocalise ses programmes sur un éventail de campus dans plusieurs pays et en arrimant ses programmes aux besoins spécifiques de chacun.

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DE L'ÉDUCATION

À la faveur d'un partenariat entre l'AUF et l'Agence française de développement (AFD) pour la formation des maîtres du primaire et des collèges, 4 projets ont été sélectionnés début 2016 en Côte d'Ivoire, à Madagascar, au Mali et au Niger pour renforcer la formation initiale et continue des enseignantes et des enseignants du primaire et du collège grâce à l'usage des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation.

Ces projets touchent 1 000 enseignantes et enseignants en Côte d'Ivoire, 1 000 à Madagascar et 840 au Mali. Au Niger, plus de 23 000 acteurs du milieu de l'éducation et de la formation des maîtres sont concernés.

En outre, l'AUF favorise le déploiement de la formation ouverte et à distance (FOAD) de niveau licence

et master. Ces diplômes, délivrés par les universités membres de l'AUF, permettent aux étudiantes, étudiants, professionnelles et professionnels en formation continue de renforcer leurs savoirs et compétences tout en restant dans leur pays d'origine.

Chaque année, l'AUF octroie également plusieurs centaines d'allocations d'études aux étudiantes et aux étudiants sélectionnés et accompagne la création de nouvelles FOAD pour les universités des pays en émergence.

Toujours en matière de nouvelles technologies, l'AUF, en partenariat avec l'Unesco, le Réseau international francophone des établissements de formation de formateurs (Rifeff) et l'Université de Cergy-Pontoise (France), a lancé le Clom « Certice scol » (certification des compétences Tice des enseignants). Les deux premières sessions de formation en 2015 et 2016 ont accueilli plus de 4 000 apprenants. Une version destinée aux enseignantes et enseignants du supérieur, « Certice sup », a été lancée en octobre 2016.

EN 2014-2015
2 487 APPRENANTS ONT ÉTÉ INSCRITS
 DANS LES 86 FORMATIONS OUVERTES
 ET À DISTANCE SOUTENUES PAR L'AUF.
 À PARTIR DE 2015, UN SOUTIEN AUX COURS
 EN LIGNE OUVERTS ET MASSIFS (CLOM)
 EST VENU COMPLÉTER L'OFFRE DE FOAD.

Les Tice sont également partie intégrante de l'offre de formation de l'Université Senghor. Cette dernière propose notamment un master à distance « Gestion des systèmes éducatifs », spécialité « Formation de formateurs de directeurs d'établissements scolaires » (GSE). La formation a été étendue jusqu'à être finalement proposée aujourd'hui à l'ensemble des pays francophones et compte à ce jour 188 diplômés. La promotion en cours compte 34 étudiantes et étudiants.

L'Université Senghor a aussi conclu plusieurs partenariats avec des universités et organismes réputés : l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ; le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES) ; l'Union africaine de Médecine du Sport (UAMS) ; l'Université Virtuelle Francophone de Médecine du Sport (UVFMS) ; l'Université de Mansoura (Égypte) ; l'Université Toulouse Capitole 1 (France), l'Université Saint-Esprit de Kaslik (Liban) ; l'Université Mohammed Premier à Oujda (Maroc).

LES CAMPUS SENGHOR, RÉPONSE AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT AFRICAIN

L'Université Senghor propose, en partenariat avec des établissements nationaux reconnus, des filières spécialisées formant des « Campus Senghor » qui accueillent et forment sur place des cadres de haut niveau.

Un « Campus Senghor » désigne ainsi un ensemble de diplômés de formations professionnelles en complément des formations conduites par les institutions locales. Les formations sont sanctionnées par le diplôme de l'Université Senghor.

Liste des Campus Senghor

Sur le continent africain

- Bénin (Cotonou)
- Burkina Faso (Ouagadougou)
- Côte d'Ivoire (Abidjan)
- Djibouti
- Maroc (Rabat, Fès, Marrakech)
- Sénégal (Saint-Louis)
- Togo (Lomé)

Mais aussi en Europe

- France (Perpignan)
- Hongrie (Szeged)

APPUI AUX FEMMES ET AUX JEUNES

La question du genre est une thématique transversale et structurante essentielle de l'AUF. Le Réseau francophone des femmes responsables dans l'enseignement supérieur et la recherche (Resuff) a été créé en 2014 pour inciter à davantage de parité dans les postes décisionnels du milieu universitaire.

En 2015, le réseau a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour l'élaboration de 3 modules de formation à distance destinés aux femmes universitaires sur le thème de l'égalité d'accès aux postes de responsabilité dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

L'APPUI DE L'AUF AUX JEUNES EN CHIFFRES (2015)

- 8700 étudiants en moyenne par an ont été inscrits dans les 119 formations soutenues par l'AUF et sanctionnées par des diplômes d'universités francophones.
- 207 doctorants ont bénéficié d'un encadrement spécifique.
- 2487 apprenants ont été inscrits dans les 86 formations ouvertes et à distance soutenues par l'AUF.

POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE

L'AUF accompagne les réformes institutionnelles et organisationnelles de ses membres par l'adoption d'une gouvernance fondée sur la stabilité et la transparence des pratiques et des procédures.

- L'Institut de la Francophonie pour la gouvernance universitaire (IFGU), établi à Yaoundé (soutien au redressement des systèmes universitaires en sortie de crise, implantation du système licence-master-doctorat, l'évaluation périodique des universités...).
- Appui à la modernisation et à la réforme des Universités et Grandes Écoles de Côte d'Ivoire (AMRUGE-CI) : AMRUGE contribue à la rénovation du système ivoirien d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.



- Tempus ADIP — Apprentissage à distance et innovation pédagogique : ADIP entend réformer les méthodes d'enseignement par l'innovation pédagogique pour une meilleure adéquation formation/emploi au Moyen-Orient.
- L'AUF soutient 7 conférences régionales de recteurs et présidents d'universités francophones : d'Afrique et de l'océan Indien (Crufaoci) ; d'Asie du Sud-Est (Confrasio) ; d'Europe centrale et orientale (Confresco) ; de la Caraïbe (Corpuca) ; du Moyen-Orient (Confremo) ; du Maghreb (Comares) ; d'Amérique latine (Crula).
- Partenariat entre l'AUF et le Conseil africain et malgache pour l'Enseignement supérieur (CAMES) pour l'accompagnement des universités africaines pour leur auto-évaluation.

SOUTIEN ET VALORISATION DE LA RECHERCHE

L'AUF soutient et valorise la recherche à travers 3 actions principales. D'abord, elle poursuit son partenariat avec l'Institut de recherche pour le développement (IRD, France) pour le soutien à la recherche en Afrique centrale (14 projets de recherche ont bénéficié de l'appui conjoint des deux institutions depuis le lancement du programme en 2014, dont 9 en 2015).

L'Agence mène également un partenariat avec AUF-ERUDIT et l'Observatoire des sciences et des technologies (OST) pour améliorer la visibilité des publications scientifiques francophones.

Enfin, l'AUF appuie la diffusion des connaissances et la valorisation des résultats de recherches menées au Sud. Ainsi, sur la période 2014-2015, 351 manifestations scientifiques internationales ont bénéficié d'un appui de l'AUF et 12 ouvrages ont pu être publiés.

L'AUF EN CHIFFRES (2014-2015)

- 4 396 aides individuelles à la formation et à la recherche ont été attribuées à des étudiant(e)s, enseignant(e)s et chercheur(e)s, dont 2 584 allocations de mobilités ; 1 180 allocations d'études à distance et 632 allocations d'études locales.
- 74 projets de recherche ont été soutenus en moyenne par an.
- 351 manifestations scientifiques internationales ont bénéficié d'un appui.
- 48 réseaux institutionnels et scientifiques ont été soutenus dont 13 sont membres de l'Agence.
- 3 instituts de la Francophonie consacrés à la formation ; 136 étudiant(e)s inscrits par an.
- 2 instituts de la Francophonie consacrés au conseil et à l'expertise dans le domaine de la gouvernance et du numérique éducatif.
- 817 institutions d'enseignement supérieur et de recherche adhérentes dans 106 pays.
- Réseau de 63 implantations réparties dans 40 pays.
- 10 bureaux régionaux.

BÂTIR AUJOURD'HUI ET DEMAIN AVEC LES JEUNES

Corollaire de la difficulté pour la jeunesse à trouver et à se faire une place dans le monde professionnel, sa voix dans le monde doit être davantage entendue. Le déficit de représentation des opinions, des initiatives et des aspirations de la jeunesse dans les grandes instances internationales est notoire. De même, il existe une inégalité flagrante face à la mobilité pour de trop nombreux jeunes de l'espace francophone. Les projections démontrent que la population de jeunes des pays francophones en Afrique sera multipliée par plus de quatre fois en 2050, en passant de 84 millions à 276 millions. 85 % des francophones seront alors sur le continent africain.



La Stratégie jeunesse de la Francophonie, adoptée lors du XV^e Sommet des chefs d'État, vise à soutenir des opportunités et dispositifs de mobilité pour les jeunes, à renforcer leurs capacités et les structures nationales chargées de la jeunesse, à appuyer les États dans le développement et la mise en œuvre de politiques multisectorielles et inclusives pour la jeunesse.

RAPPORT SUR LA SITUATION DES JEUNES DANS L'ESPACE FRANCOPHONE

L'OIF a lancé la 2^e édition du rapport sur la situation des jeunes de l'espace francophone. Cet « état des lieux » permet d'avoir une « photographie » de la situation actuelle des jeunes francophones et de suivre, pays par pays, l'évolution de la situation des jeunes, au-delà du Sommet de la Francophonie.

LE SOUTIEN DE LA FRANCOPHONIE À L'EXPRESSION LIBRE DES JEUNES

Depuis 2014, l'OIF a accentué son engagement en faveur de la paix, de la diversité, de la liberté et de la solidarité. À la demande des jeunes francophones, l'OIF souhaite réaffirmer ces valeurs avec tous les jeunes francophones qu'elle place au cœur de ses priorités face à un monde en proie à la tentation du repli sur soi, à l'isolement, à la peur et au rejet de l'autre.

C'est avec cet objectif que s'est tenue la 2^e édition du Forum mondial de la langue française, à Liège, du 20 au 23 juillet 2015. Avec la Fédération Wallonie-

Bruxelles et en partenariat avec les opérateurs directs de la Francophonie, ce forum a permis, pendant 3 jours, à quelque 1200 jeunes de 90 nationalités de partager leurs expériences, d'élargir leurs réseaux et de trouver des collaborations pour développer les 130 projets présentés au cours de 90 ateliers. Le thème de la « Francophonie créative » a été décliné en 5 axes : l'éducation, l'économie, la culture et les industries culturelles, la relation entre langue et créativité et la participation citoyenne. fmif2015.org

C'est aussi dans cet esprit qu'est née, le 10 mars 2016 l'initiative « Libres Ensemble », un vaste mouvement citoyen d'affirmation des valeurs de liberté, de solidarité, de fraternité dans la diversité. Lancée, dans un premier temps, par une grande campagne via les réseaux sociaux et les médias, cette initiative, inclusive et participative, de libre expression des jeunes et de la société civile est très active sur la plateforme libresensemble.com que les jeunes de l'espace francophone se sont approprié. Libres Ensemble amène la Francophonie sur des sentiers qu'elle ne fréquentait pas et vers des jeunes de tous les horizons du monde, qui ont le français en partage, mais qui ne connaissaient pas notre organisation. Chaque jeune y trouve une possibilité d'engagement avec des centaines de milliers d'autres autour de valeurs communes, par la force de l'art et de modes d'expression créatifs et innovants. La plateforme Libres ensemble offre la possibilité d'échanger, de s'unir autour de projets inclusifs d'entrepreneuriat

social dans tous les domaines, d'engager des actions citoyennes stratégiques, de dialoguer sur des sujets et des réalités qui sont de vrais enjeux. Tout cela crée du lien, le sentiment réel et fort d'appartenir à un rassemblement transformationnel et bâtisseur.

Il est encourageant de voir l'initiative Libres Ensemble prendre corps dans tout l'espace francophone, soutenue par tous les opérateurs et plusieurs partenaires de la Francophonie, relayée par les médias, notamment TV5MONDE, France 24 et Radio France internationale (RFI). Libres Ensemble constitue aussi un plaidoyer fort auprès des États et des gouvernements en faveur des jeunes, souligne combien la jeunesse fait partie des solutions, la force de mobilisation qu'elle représente et des actions volontaires qu'elle porte sur le terrain, avec courage et imagination, pour revitaliser des collectivités et renforcer la cohésion sociale. Dialoguer avec la jeunesse, agir avec elle, mériter et gagner sa confiance sont autant de gages de stabilité et de progrès contre tous les stéréotypes.

L'Unesco, le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), le centre mondial du pluralisme, l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (Isesco), le Conseil de l'Europe (CE), l'Union européenne (UE), ainsi que les Offices jeunesse internationaux du Québec (Lojiq) ont également soutenu l'initiative Libres Ensemble. Des partenariats sont en cours de montage avec ces institutions.



S. E. Michaëlle Jean, Claudy Siar et Tété lors de la Fête de la Musique Libres Ensemble/RFI, 21 juin 2016, Maison de la Francophonie, Paris.
© Cyril Bailleur/OIF



TIVI5MONDE, UNE NOUVELLE CHAÎNE JEUNESSE EN AFRIQUE

Disponible depuis le 11 juin 2016, Tivi5MONDE propose une offre de programmes jeunesse riche et de qualité destinée aux 4-13 ans : dessins animés, programmes éducatifs, séries enfant, longs métrages d'animation...

Tivi5MONDE est avant tout une chaîne divertissante qui propose des programmes variés allant des dernières séries à succès issues de la production francophone aux dessins animés de référence. Cette chaîne se veut également le reflet de la jeunesse du continent et propose des séries et animations de production africaine francophone.

Tivi5MONDE s'adresse aussi bien aux jeunes francophones qu'aux apprenants. En Afrique, le français est langue d'enseignement à l'école, Tivi5MONDE permet ainsi aux enfants de continuer leur apprentissage du français à la maison avec leurs parents et de manière ludique.

Déjà distribuée aux États-Unis, Tivi5MONDE est diffusée partout en Afrique et sans aucun spot publicitaire, en clair sur le satellite SES4 et sur le canal 274 de l'offre Canal+.

TV5MONDE est reconnue comme la chaîne incontournable et de référence sur le continent, à la fois pour les francophones et les non-francophones grâce au sous-titrage. Elle confirme ainsi son engagement et son soutien à la production africaine jeunesse en pré-achetant plusieurs séries, actuellement en post-production comme *Papa Nzenu contre l'Afrique* ou *La Petite Pokou*. Le signal Afrique de TV5MONDE fêtera ses 25 ans en 2017.

LA NÉCESSITÉ D'ASSOCIER LA JEUNESSE AUX DÉCISIONS FRANCOPHONES ET INTERNATIONALES : IMPLICATION DES JEUNES DANS LES TRAVAUX DU SOMMET DE MADAGASCAR

La Francophonie s'est clairement engagée à favoriser la participation des jeunes à la vie institutionnelle. La Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF), réunie pour sa 31^e session à Erevan (Arménie), les 10 et 11 octobre 2015, a adopté une résolution en ce sens, mise en œuvre par les acteurs de la Francophonie, en lien avec les États et gouvernements membres de l'OIF.

Pour mener à bien ce projet, une large consultation a été lancée, en juillet 2016, sur notre site internet et en prenant appui sur la plateforme Libres Ensemble, auprès des jeunes de tout l'espace francophone en vue d'élaborer une déclaration de la jeunesse sur le thème du XVI^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie à Antananarivo : « Croissance partagée et développement responsable : les conditions de la stabilité du monde et de l'espace francophone ».

La Conférence des jeunes francophones organisée à Paris du 25 au 27 octobre 2016 a pour objectif de les amener à rassembler les éléments de la Déclaration des jeunes, à inclure dans la Déclaration finale des chefs d'État et de gouvernement à Antananarivo, et de participer à différents ateliers de renforcement de leurs capacités. Les jeunes rassemblés à Paris ont également reçu le rapport des travaux de ceux des régions de l'océan Indien, d'Europe centrale et orientale ainsi que les réflexions très nombreuses déposées sur la plateforme Libres Ensemble. Dans le cadre de ce processus, une vingtaine de jeunes porte-parole, représentant l'ensemble de l'espace francophone, a été retenue pour participer au sein des délégations des pays au XVI^e Sommet de la Francophonie à Antananarivo (Madagascar) les 26 et 27 novembre 2016.

La voix des jeunes entendue dans l'agenda international, de New York à Libreville

En 2015 et 2016, l'agenda international a foisonné d'événements impliquant fortement les jeunes, notamment la Conférence des parties sur le climat de Paris (CdP 21 en français, 21 COP en anglais). C'est dans ce cadre qu'a été initiée la campagne « J'ai à cœur ma planète » qui a permis à plus de

L'APF POUR L'IMPLICATION POLITIQUE DE LA JEUNESSE FRANCOPHONE

La 7^e édition du Parlement francophone des jeunes (PFJ), une simulation parlementaire organisée par l'Assemblée parlementaire francophone (APF) et le Parlement suisse, avec le soutien financier de l'OIF, s'est déroulée à Berne en juillet 2015.

Des jeunes venus de 32 sections ont adopté des textes portant sur la limitation du nombre de mandats des élus, l'emploi dans l'espace francophone, la formation en français ainsi que la participation des jeunes à la vie politique. Ces résolutions sont présentées par les 2 porte-parole du PFJ aux chefs d'État et de gouvernement au Sommet de Madagascar.

Les jeunes ont aussi participé à un concours de joute oratoire dont la finale s'est déroulée dans l'hémicycle du Parlement suisse devant l'ensemble des parlementaires. Pour la première fois, les jeunes ont également pu prendre part à 4 ateliers pratiques afin de renforcer leurs capacités (climat, prise de parole en public, formation professionnelle et sensibilisation à la question du genre).

Les Parlements nationaux des jeunes du Tchad, de la Côte d'Ivoire, du Mali et d'Arménie ont été installés depuis novembre 2014 par l'APF en collaboration avec les Parlements de chaque pays et grâce au financement de l'OIF.

Jeunes parlementaires francophones

Initié par le Secrétaire général parlementaire de l'APF afin d'offrir une plus grande place à la jeunesse, le programme « Jeunes parlementaires francophones » cherche à accompagner et engager des contacts et des échanges avec de jeunes parlementaires afin de leur permettre d'être porteurs du projet francophone.

Une première session, en France et en Belgique, a permis aux bénéficiaires de ce projet de découvrir le fonctionnement des institutions francophones, mais aussi celui des institutions françaises, belges et européennes.

10000 jeunes francophones de s'exprimer sur les questions climatiques et d'adopter « l'Appel des jeunes francophones pour un développement durable et solidaire » qui a été relayé auprès des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie.

Dans cette lignée, l'OIF a organisé à Libreville, du 19 au 22 octobre 2015, un atelier de formation sur le changement climatique destiné à un groupe de 40

jeunes de 18 à 34 ans afin qu'ils puissent planifier et mettre en œuvre de petits projets de sensibilisation, de plaidoyer et de mobilisation sur les questions de développement durable.

Plus largement, l'OIF s'est engagée à accompagner les États et gouvernements membres désireux de mettre en place un dispositif national de volontariat. L'OIF a, par exemple, répondu favorablement à la



Atelier Libres Ensemble de Dakar © OIF

PARTENARIAT ENTRE LE CANADA-QUÉBEC ET LA FRANCOPHONIE

La Secrétaire générale de la Francophonie et le gouvernement du Québec ont signé le 10 juin 2015 une entente portant sur le « Développement de l'expertise en matière de politiques publiques de jeunesse dans l'espace francophone ».

Les 9 et 10 septembre 2015 a eu lieu au siège de l'OIF un séminaire réunissant une quinzaine d'experts en politiques de jeunesse au sein de l'espace francophone afin d'échanger sur les contenus et expériences de ces derniers dans ce domaine permettant ainsi la structuration et le développement du réseau d'expertise jeunesse francophone au service de la Francophonie.

requête du gouvernement gabonais sollicitant un appui pour la mise en œuvre opérationnelle de sa politique nationale de la jeunesse ainsi que d'un dispositif national de volontariat de concert avec le programme des volontaires des Nations unies et celui de l'OIF.

La Conféjes a orienté ses programmes selon les orientations du Cadre stratégique 2015-2022 de la Francophonie. Elle accompagne alors les lauréats des Jeux de la Francophonie et des jeunes innovateurs distingués lors du 2^e Forum mondial de la langue française. Elle assure également le soutien de sportifs avec le Fonds francophone de préparation olympique (appui financier et entraînements).

La Conféjes participe à la promotion de l'usage du français dans les instances internationales consacrées à la gestion des activités de jeunesse et du sport.

Dans le cadre de sa collaboration avec l'OIF, elle assure le financement de microentreprises, dans le domaine du développement durable, et permet ainsi le suivi du Forum international jeunesse emplois verts (Fijev) de 2014. À travers son Programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, la Conféjes appuie, forme et finance des projets d'insertion économique pour les jeunes.

LE RENFORCEMENT DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Le Volontariat international de la Francophonie (VIF), en partenariat avec l'AUF, l'AIMF, TV5MONDE, offre aux jeunes francophones de 21 à 34 ans la possibilité de servir un projet de développement durant 12 mois et de vivre une expérience de mobilité internationale au sein d'institutions francophones. L'engagement volontaire est aussi une réponse au désir de la jeunesse de contribuer à un monde plus juste, équitable. Il favorise l'échange, la rencontre et le dialogue des cultures.

À la demande de plusieurs États, l'OIF accompagne les projets de création ou de développement de programmes nationaux de volontariat, dans une perspective de renforcement du volontariat dans l'espace francophone.

PROMOTION VIF 2015/2016

- PLUS DE 3000 CANDIDATURES REÇUES
- 53 VOLONTAIRES SÉLECTIONNÉS
- 66 % DE FEMMES
- 20 NATIONALITÉS
- MOYENNE D'ÂGE DE 27 ANS

TÉMOIGNAGE

IDEALISOSA ANDRINIELA

Malgache, assistante de projets en mission auprès de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable.

« Non seulement cette expérience a renforcé mon sens des responsabilités et ma conscience professionnelle, mais j'ai eu également l'occasion d'apprendre à mieux m'impliquer dans le travail d'équipe. À la fin de ma mission, j'ai senti une évolution dans ma capacité à interagir avec les autres pour la réussite d'un projet. »

LA JEUNESSE AU CŒUR DE LA PROGRAMMATION DE L'OIF

La jeunesse est indissociable du projet francophone dans la mesure où les actions entreprises par l'OIF sont réalisées dans la durée, et donc concernent les générations actuelles et futures. L'OIF a fait de la jeunesse une de ses priorités. Dès lors, la problématique des jeunes francophones s'inscrit, de façon transversale, dans l'ensemble des missions de l'OIF et au sein de ses différents programmes. Quelques exemples illustrent cette transversalité.

Les jeunes formés comme acteurs de la démocratie

L'OIF, dans le cadre de ses actions en faveur de la paix et de la gouvernance démocratique, contribue à l'éducation citoyenne et à une participation de la jeunesse à la vie politique. À titre d'exemples, on peut citer le soutien aux écoles politiques et citoyennes du Cameroun, du Maroc et de Tunisie et celui à la création de l'École citoyenne d'Afrique de l'Ouest (Ecao).

Économie verte et engagement civique

De nombreux autres forums, comme le Forum international jeunesse et emplois verts (Fijev), organisé à Moncton, au Nouveau-Brunswick, en juin 2016, la 2^e université de la citoyenneté et de la bonne gouvernance organisée en août 2015 à Abidjan (Côte

d'Ivoire) ou encore le 3^e Parlement mondial de la jeunesse pour l'eau qui a eu lieu en Corée en avril 2015 ont réuni de nombreuses délégations de jeunes grâce à l'action de l'OIF.

De même, la Francophonie a soutenu la participation de la Plateforme internationale des réseaux jeunesse francophone (Pirjef) aux événements internationaux tels que le 9^e Forum des jeunes de l'Unesco tenu à Paris en octobre 2015 ou le 5^e forum du Conseil économique et social des Nations unies (Ecosoc), tenu à New York en février 2016.

L'économique et le numérique au service de la jeunesse francophone

La programmation de l'OIF, et notamment son programme « Promotion de l'emploi par l'entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes », vise à promouvoir la création d'emplois chez les jeunes en favorisant les domaines à fort potentiel et stratégiques pour la Francophonie, comme le numérique et le développement durable. Cet engagement de la Francophonie en faveur de l'emploi se fait, dans un premier temps, avec l'installation d'incubateurs d'entreprises dans les pays d'Afrique francophone, offrant des formations, des ateliers de renforcement de capacités.

Les jeunes sont également bénéficiaires de la révolution numérique. L'OIF a créé dans ce sens un Fonds



Atelier de formation aux réseaux sociaux lors du lancement de Libres Ensemble, 10 mars 2016. © Cyril Bailleur/OIF

francophone de l'innovation (FFIN) qui soutient des projets de création numérique, l'organisation de concours de développement informatique dits « Hackatons » ou « Innovathons », organisés dans 4 pays pilotes en 2015 (Bénin, Gabon, Maroc, Sénégal) et dans 5 pays en 2016 (Côte d'Ivoire, Madagascar, Maurice, Tunisie, Vietnam), et qui ont mobilisé plus de 1 000 jeunes francophones.

Par ailleurs, une plateforme de financement participatif (finensemble.org) a été lancée officiellement à l'occasion du Sommet d'Antananarivo, ainsi qu'une initiative de formation massive à l'entrepreneuriat numérique (formensemble.org), dont la phase pilote vise à former 100 000 jeunes francophones en 2 ans.

L'accès à la culture dans l'ensemble de l'espace francophone

L'OIF s'est engagée pour permettre à la jeunesse un accès important à la culture francophone. Un soutien actif de l'Organisation est donc donné aux 309 Centres de lecture et d'animation culturelle (Clac), qui sont dotés de fonds destinés à la jeunesse, comme des ouvrages inscrits dans les programmes scolaires des pays. Ces Clacs sont visités majoritairement par des jeunes, ce qui démontre leur engouement pour la culture.

Cet accompagnement et ce suivi des Clacs démontrent l'engagement de l'OIF autour de l'accès à la culture et aux savoirs, qui sont nécessaires pour la jeunesse francophone.

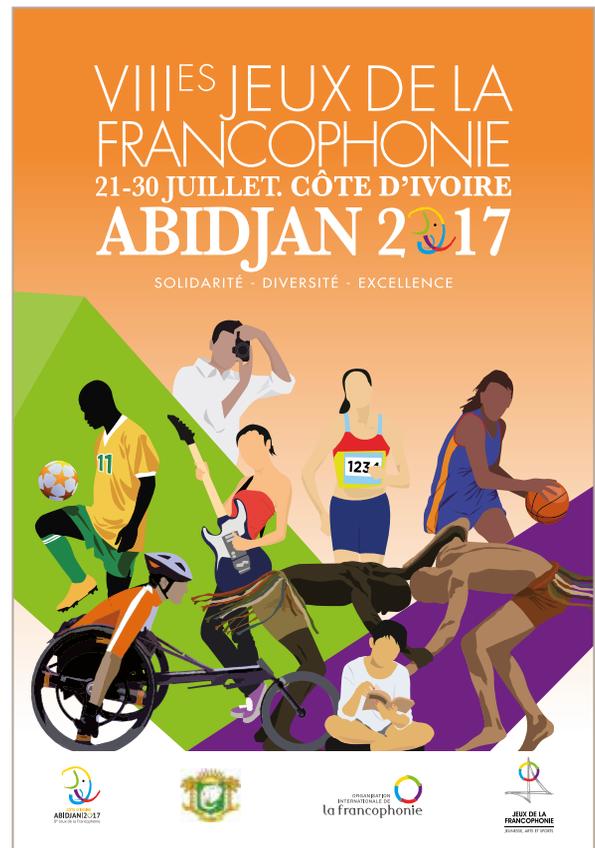
LES JEUX DE LA FRANCOPHONIE 2017 EN CHIFFRES

- Participation de 4 000 jeunes talents artistiques et sportifs issus des 80 États et gouvernements de la Francophonie
- Près de 370 Lauréats recevront une médaille pour leur performance
- Des centaines de milliers de spectateurs prévus
- 700 journalistes
- 3 000 bénévoles
- Plus de 500 millions de téléspectateurs et des millions d'auditeurs, lecteurs et internautes sont attendus

La Côte d'Ivoire accueille les Jeux de la Francophonie de 2017

La Côte d'Ivoire a été désignée pour accueillir la VIII^e édition des Jeux de la Francophonie qui se déroule du 21 au 30 juillet 2017 à Abidjan. C'est le Canada Nouveau-Brunswick qui a été retenu pour accueillir la IX^e édition des Jeux de la Francophonie de 2021.

L'OIF, à travers son Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF), mène tous les efforts nécessaires, mobilise toute l'expertise francophone notamment au niveau sportif, culturel, médical, médiatique, technologiques, pour superviser l'organisation des Jeux et apporter un appui à la Côte d'Ivoire et au Canada Nouveau-Brunswick.



LA FRANCOPHONIE POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE ET PARTAGÉ

La prospérité économique à moyen-terme est favorisée dès lors que des progrès sur le plan politique sont notables et que les populations jouissent d'un accès durable à une éducation et à une formation de qualité. D'où l'importance de l'action politique de la Francophonie en faveur du renforcement de l'État de droit et des institutions, l'importance aussi de toutes nos actions en matière d'éducation et de formation qui sont autant d'investissements, constants et conséquents, dans le capital humain, le renforcement des compétences et des capacités. Nous nous engageons tout aussi résolument à soutenir l'entrepreneuriat : en accordant la priorité aux initiatives économiques des femmes et des jeunes, à l'innovation dans des secteurs d'avenir, à la création d'emplois stables en favorisant un modèle de croissance économique inclusive et durable, ouvert sur le monde.

Afin de pérenniser la création équitable de richesses, l'espace francophone peut miser sur tous ses avantages : avec le français, troisième langue mondiale des affaires, et un marché regroupant sur les cinq continents près de 800 millions de personnes, soit 20 % du commerce mondial et 14 % du revenu mondial. Ce marché considérable repose, entre autres, sur d'immenses ressources naturelles qui sont à développer, préserver, conserver et qui constituent de véritables atouts des plus convoités. L'espace francophone, bien que contrasté en termes de développement et d'éco-

systèmes, n'est que possibilités et opportunités à saisir tant il rassemble tous les pôles, tous les secteurs et tous les domaines actuellement de pointe et de croissance. Nous avons l'immense chance de constituer une aire d'une extraordinaire diversité et sur tous les plans ; nous sommes à la fois des peuples de vastes espaces et des peuples insulaires, des peuples de forêts boréales et de forêts tropicales, des peuples de montagnes et de côtes poissonneuses, des peuples de déserts et des peuples de rizières, nos sols sont riches et nos terres fertiles, nos traits de civilisation et de culture sont millénaires, vivaces et attrayants, en même temps nous sommes forts aussi de nos jeunesses si créatives, si dynamiques, si talentueuses, si solidaires, si volontaires, qui nous engagent dans la modernité et nous permettent de pousser plus loin encore nos connaissances, nos expertises, nos savoir-faire.

De nombreux pays francophones, notamment en Afrique et en Asie, sont en phase notable d'émergence économique. Dans la grande majorité de nos pays, 70 % de la population est âgée de moins de 30 ans. Il est impératif de bien canaliser cette énergie et tout le génie des jeunes et des femmes. Le chômage endémique des jeunes est un facteur majeur de risques. Le sous-emploi des femmes et les discriminations qu'elles subissent, le peu d'investissement dans leurs initiatives économiques représentent, un frein à la croissance et à la prospérité comme le démontrent toutes les études du FMI et de l'OCDE.

L'espace économique francophone est déjà une réalité, grâce aux relations économiques et commerciales que les pays de la Francophonie tissent entre eux. Il est cependant grand temps de le dynamiser davantage, d'impulser des synergies beaucoup plus robustes, de tirer le plus grand profit de nos liens, de nos réseaux, de nos expériences, de nos meilleures pratiques, de nos modèles de développement, de tout ce que nous avons en partage, langue, culture et connaissances mutuelles. À nous, de réaliser tous les bénéfices de nos complémentarités économiques et commerciales, de l'offre et de la demande. Entre pays développés, pays émergents, pays en développement et pays moins avancés, nous avons beaucoup à offrir et il nous faut, armés de notre solide éthique du partage, activer et diversifier plus vigoureusement nos partenariats, de façon à combler les fossés entre nous et mieux réussir nos insertions dans l'économie mondiale et le commerce international.

Pour que nos espoirs d'un développement humain et économique durable et inclusif se concrétisent, la Francophonie agit à 2 niveaux :

- au plus près des populations, en soutenant l'entrepreneuriat, la création d'emplois et le développement local ;
- au niveau macroéconomique, en tant que force majeure de mobilisation et d'accompagnement dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) adoptés à l'ONU en 2015.

Conscients de tous les enjeux, des situations d'extrême urgence, comme du formidable potentiel de croissance que connaît le continent africain, les chefs d'État et de gouvernement ont décidé de placer l'Afrique au cœur des priorités de la Stratégie économique pour la Francophonie, adoptée au Sommet de Dakar en novembre 2014.

Il s'agit de s'assurer d'abord que les programmes engagés soient en phase avec les ODD. C'est dans cet esprit que la Francophonie a choisi d'identifier judicieusement, avec les autorités et les acteurs économiques des pays, des filières de production à développer ou à renforcer et, en gardant fortement à l'esprit les débouchés, principalement sur les marchés dans l'espace francophone, pour une intégration progressive et durable des échanges commerciaux.

La Stratégie économique pour la Francophonie a pour objectif la réalisation d'un codéveloppement entre les pays et les régions d'Afrique, de l'océan Indien, d'Europe, d'Amérique du Nord, de la Caraïbe, d'Amérique latine et de l'Asie-Pacifique, avec une accentuation et une amplification des échanges économiques interrégionaux.

Grâce à des approches tripartites innovantes et à la valorisation de tous les axes de coopération, qu'ils soient Nord-Sud, Sud-Sud, Est-Ouest, vers tous les points cardinaux, la Francophonie encourage plus d'interactions en vue de favoriser dans l'espace francophone des dynamiques économiques nouvelles, gagnantes et diversifiées. Un effort particulier est mis, par exemple, sur le développement de chaînes de valeurs et de richesses dans les secteurs de l'économie verte et bleue, de l'économie sociale et solidaire, du numérique et des nouvelles technologies, des industries créatives, culturelles et des activités rentables liées au tourisme durable.

Le développement de ces filières bien ciblées et très porteuses, parce que génératrices d'emplois et de richesses, repose, au plan microéconomique, sur un appui structurant qui favorise l'émergence, la multiplication et la compétitivité de très petites, petites et moyennes entreprises et industries. Pour cela, l'OIF favorise le déploiement d'incubateurs et d'accélérateurs de TPE, TPI, PME, PMI. L'objectif est aussi d'amener les activités entrepreneuriales, des femmes et des jeunes, à un échelon supérieur, de leur permettre de passer de l'informel au formel et selon des standards de qualité. Agir sur ces moteurs de croissance économique, contribue à la stabilité sociale si essentielle et à la revitalisation de collectivités urbaines et rurales.

Au plan macroéconomique, la Francophonie accompagne la participation de ses États les moins avancés et les plus fragiles à la construction d'une régulation mondiale équitable, qui permet une croissance inclusive soutenue et durable, la résilience de leurs économies face aux chocs extérieurs et la mise en place des infrastructures économiques et sociales nécessaires à leur transformation structurelle.

C'est en poursuivant cette stratégie cohérente que les pays de l'espace francophone pourront réaliser leur objectif commun de croissance partagée et de développement responsable.

FAIRE VALOIR LES POSITIONS DE LA FRANCOPHONIE LORS DES NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES

La Francophonie participe activement aux instances internationales et tient un plaidoyer énergique pour s'assurer que les réalités et les aspirations des pays membres soient prises en compte. On peut parler d'une diplomatie économique francophone pour une insertion qualitative de nos pays dans les circuits de coopération et d'échanges commerciaux à l'international.

PROMOUVOIR LA VISION FRANCOPHONE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'année 2015 a vu l'aboutissement de 3 importants processus de négociations internationales avec le Plan d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement, adopté en juillet, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les Objectifs de développement durable, adoptés en septembre à New York, et enfin l'Accord de Paris sur le climat de décembre.

La Francophonie est intervenue dans ces négociations pour défendre la vision francophone du développement durable, pour catalyser et mobiliser les pays francophones autour du financement du développement et celui de l'Accord de Paris sur le climat. La Francophonie a pris une part active dans l'aboutissement de ces importants accords, aussi bien dans leur préparation qu'au moment de leur adoption.

Cette diplomatie internationale se double d'initiatives régionales et francophones, comme la création du Réseau des ministres francophones du Commerce lancé en décembre 2015, à l'instar du Réseau des ministres des Finances des pays francophones à faible revenu, formalisé en octobre 2012, ainsi que de la promotion du commerce interrégional dans l'espace francophone, afin de mettre à profit les complémentarités économiques et commerciales entre les régions et les pays.

Une mobilisation d'envergure pour l'Accord de Paris sur le climat

L'Organisation s'est particulièrement mobilisée pour l'Accord de Paris sur le climat en accompagnant les pays dans la formulation de leurs contributions prévues, déterminées au niveau national (CPDN), avec 4 ateliers régionaux (Afrique centrale et océan Indien, Afrique de l'Ouest et du Nord, Caraïbe et Asie-Pacifique) avec plus de 220 participants.

Six autres concertations d'experts ont été organisées et ont été déterminantes dans la publication des contributions de ces pays.

Pendant les négociations à la 21^e Conférence des parties (CdP21 en français, COP 21 en anglais), l'ensemble des acteurs de la Francophonie s'est fortement impliqué dans la mobilisation de tous nos pays membres en faveur de l'Accord de Paris par l'organisation d'une concertation de haut niveau sous la

présidence de la Secrétaire générale, et par la mise en place et l'animation d'un pavillon de la Francophonie qui a abrité une quinzaine d'événements parallèles.

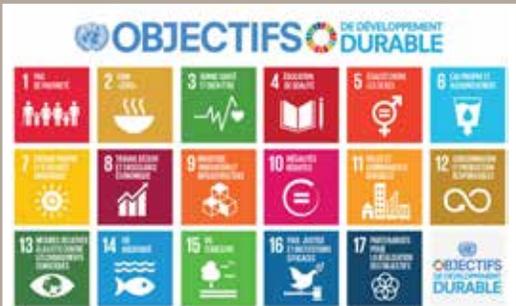
Depuis 2015, 20 000 personnes ont consulté les outils de l'OIF en format papier et en ligne : le *Guide des Négociations* (climat, désertification), le *Résumé pour les décideurs* (climat, désertification), le *Bulletin francophone d'information sur le climat* et la *Note de décryptage des négociations pour l'atténuation du réchauffement climatique et l'adaptation des populations des pays les plus touchés par ses effets dévastateurs*.

L'adoption des Objectifs de développement durable (ODD)

La Francophonie s'est également largement mobilisée également pour l'adoption des Objectifs de développement durable (ODD), du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et pour le Plan d'action d'Addis-Abeba. Une dizaine d'événements parallèles, de concertations et de plaidoyers ont été menés en marge des négociations.

Au total, près de 300 ministres et hauts fonctionnaires, décideurs, négociateurs, représentants des organisations internationales et des associations ont participé aux concertations ministérielles tenues en marge de la Conférence d'Addis-Abeba sur le financement du développement, du Sommet des Nations unies sur le développement durable et des Conférences des parties sur le climat et la désertification.

Promotion de la voix francophone à New York



À l'occasion du Sommet des Nations unies sur le Programme de développement, à New York, en 2015, la Francophonie a coanimé une concertation des ministres des Affaires étrangères sous la présidence de la Secrétaire générale et du ministre sénégalais des Affaires étrangères, et organisé une concertation de haut niveau sous la présidence de la Secrétaire générale et de S. E. M. Macky Sall, président de la République du Sénégal et du Sommet de la Francophonie, en présence de S. E. M. Yayi Boni, président de la République du Bénin et de près de 300 participants dont plusieurs chefs de gouvernement et ministres.

56 capsules vidéos dont une trentaine d'interventions des chefs d'État et de gouvernement membres, présents au Sommet de New York, ont été diffusées sur Médiaterre pour mieux faire connaître les points de vue francophones.

Ces différents événements et cette communication au plus haut niveau ont permis à la voix de la Francophonie d'être entendue et conforté le rôle de l'Organisation, partenaire incontournable et acteur important dans la géopolitique mondiale sur les enjeux majeurs du 21^e siècle.



La mise en œuvre des ODD par l'Institut francophone pour le développement durable (IFDD) en chiffres

- 23 formations régionales et nationales dans une trentaine de pays
- Près de 620 cadres de haut niveau formés dans l'administration publique et les collectivités décentralisées, le secteur privé et la société civile
- 7 des 22 pays qui se sont soumis à l'examen par les pairs au Forum politique de haut niveau en juillet 2016 sont membres de la Francophonie (Égypte, France, Madagascar, Maroc, Mexique, Suisse et Togo).

UNE MEILLEURE INSERTION FRANCOPHONE DANS L'ÉCONOMIE MONDIALE

L'espace économique francophone est déjà une réalité, grâce aux partenariats, aux relations, aux accords, aux échanges économiques et commerciaux nombreux entre les pays membres. Néanmoins, et à l'unanimité, nous toutes et nous tous dans la Francophonie souhaitons voir nos pays s'activer davantage, établir plus de passerelles et des maillages mieux structurés entre nous, exploiter de façon optimale nos complémentarités économiques et commerciales, mettre davantage en commun nos expériences en matière de développement économique, nos réalisations et nos très nombreuses solutions. Une approche gagnant-gagnant, pour mieux réussir ensemble nos insertions dans l'économie mondiale et le commerce international.

J'AI À CŒUR MA PLANÈTE



Jeunes en formation au plaidoyer sur le changement climatique à Libreville (Gabon) en octobre 2015. © OIF

Une attention particulière a été donnée à la mobilisation des jeunes à travers la campagne « J'ai à cœur ma planète », initiée par la Secrétaire générale, en partenariat avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et les opérateurs de la Francophonie. La campagne a mobilisé quelque 10 000 jeunes de tout l'espace francophone et leurs recommandations ont été recueillies dans une Déclaration à l'intention des chefs d'État, chefs de gouvernement et autres décideurs.

Dans ce cadre, plusieurs initiatives ont été menées avec des jeunes, comme l'atelier de formation sur le changement climatique et le développement durable organisé du 19 au 22 octobre 2015 à Libreville (Gabon) qui a rassemblé une quarantaine de jeunes représentants francophones.

[youtube.com/watch?v=BoT7VOA9cvU](https://www.youtube.com/watch?v=BoT7VOA9cvU)

La mobilisation du Réseau des ministres des Finances des pays francophones à faible revenu

L'OIF plaide pour une meilleure gouvernance économique mondiale associant plus étroitement les pays en développement à la définition des normes et standards internationaux et leur accordant une assistance technique adaptée à leurs besoins. Depuis 2015, le Réseau des ministres des Finances des pays francophones à faible revenu s'est intéressé aux réformes fiscales internationales en cours et à leur capacité à assurer une meilleure mobilisation des ressources intérieures, dont ils ont un besoin crucial pour financer leurs stratégies d'émergence, assurer la résilience de leurs économies, assurer la protection des plus démunis et prendre des mesures d'adaptation aux changements climatiques. Les travaux des ministres ont permis d'identifier les politiques fiscales nationales, régionales et internationales prioritaires pour leurs pays, ainsi que leurs besoins d'assistance technique les plus pressants. Ces résultats ont été présentés et discutés à haut niveau avec le FMI, la Banque mondiale et l'OCDE, ainsi qu'avec les pays membres du G20.

Projet Hub & Spokes avec le Commonwealth et le Secrétariat des pays ACP

Hub & Spokes II, dont la 2^e phase a été lancée en juillet 2012, est une assistance technique innovante qui permet de renforcer les capacités commerciales dans les pays ACP. L'objectif est de contribuer au développement économique durable et à la réduction de la pauvreté par l'intégration régionale et une participation accrue au commerce international.

Il s'agit d'une initiative conjointe du Secrétariat du Groupe ACP, de l'Union européenne, du Commonwealth et de l'Organisation internationale de la Francophonie. Elle aide les pays bénéficiaires à élaborer les politiques commerciales et à mettre en œuvre des accords commerciaux dans leurs intérêts.

L'OIF déploie son expertise en matière de politiques commerciales dans 16 pays ACP et 4 organisations d'intégration régionale d'Afrique centrale et de l'Ouest. Les conseillers régionaux (les « Hub ») fournissent une assistance technique similaire aux organisations d'intégration régionale, tandis que les conseillers nationaux (les « Spokes ») renforcent la capacité des ministères en charge du Commerce.

La création du Réseau des ministres francophones du Commerce

Pour approfondir le processus de concertation francophone enclenché depuis quelques années en marge des conférences ministérielles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou de l'Union africaine, le Réseau des ministres francophones du Commerce a été lancé avec le soutien de l'OIF à l'occasion de la X^e Conférence ministérielle de l'OMC, en décembre 2015 à Nairobi (Kenya).

Ce réseau a pour principaux objectifs de favoriser la concertation et le plaidoyer, et d'approfondir le dialogue des ministres et des décideurs en charge du Commerce sur des enjeux majeurs concernant l'insertion harmonieuse dans l'économie mondiale, les processus d'intégration économique régionale et interrégionale et la négociation des accords commerciaux multipolaires.

Ses premières réunions se sont tenues à l'occasion du Conseil des ministres ACP (Pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique) et du Conseil conjoint des ministres ACP-Union européenne en mars 2016 à Dakar (Sénégal) et de la XIV^e Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement en juillet 2016 à Nairobi (Kenya).

La promotion du commerce inter régional dans l'espace francophone

Mettant à profit les complémentarités économiques et commerciales des régions et pays francophones, l'OIF a poursuivi son appui à l'identification et la promotion des partenariats d'affaires directs et au rapprochement de plus de 500 opérateurs économiques francophones.

Cette initiative a concerné, entre autres, des secteurs porteurs pour les économies nationales comme l'agroalimentaire, le riz, l'anacarde ou pommier-cajou, le bois, l'hydraulique et les énergies renouvelables en accordant une importance particulière à l'émergence de modèles de co-investissement et de coentreprise.

PORTAL MÉDIATERRE



Le portail d'information Médiaterre représente :

- 29 portails géographiques et thématiques
- 11 000 membres
- 7 000 dépêches publiées
- 36 millions de pages consultées
- 5 500 visiteurs quotidiens
- 13 000 abonnés sur les réseaux sociaux

LA FRANCOPHONIE EN APPUI AUX ÉTATS ET AUX COMMUNAUTÉS DANS LEUR STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

L'adoption des accords internationaux et régionaux appelle ensuite la Francophonie à accompagner leur mise en œuvre concrète par les États et les communautés. Les pays membres de l'OIF ont réaffirmé leur engagement d'accompagner les États et gouvernements dans leur stratégie économique et notamment dans la transformation structurelle de leurs économies.

La Francophonie accompagne également depuis plusieurs années la concertation et le plaidoyer de ses pays membres à faible revenu, sur les questions liées au financement du développement et s'assure de soutenir leur participation active aux processus de discussions et de décisions internationaux afin que leurs préoccupations soient entendues et prises en compte.

S'ENGAGER POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Il devient impératif d'aider les États et les communautés à s'adapter et à mettre en place les mesures qui permettront leur transition à long terme vers une économie à faible émission de carbone tout en accélérant leur développement. Il y a une véritable volonté de créer une économie plus diversifiée, fondée sur des activités à forte valeur ajoutée tout en permettant une croissance durable, viable, redistributrice et créatrice d'emplois.

La Francophonie s'appuie sur l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) qui favorise la formation et l'information.



TÉMOIGNAGE

DÉTHIÉ SOUMARÉ NDIAYE

Coordinateur de l'Unité Finance Climat du Centre de Suivi écologique (CSE) lors de l'atelier régional francophone sur les finances climat organisé par l'IFDD en collaboration avec le CSE du Sénégal du 16 au 18 mars 2016 à Dakar :

« L'OIF a offert, à cette occasion, l'opportunité à plusieurs acteurs, au niveau sous-régional et international, de partager leurs expériences. Au cours des dernières années, j'ai eu l'occasion de rencontrer ces acteurs individuellement dans différentes instances mais pas de discuter et de partager autant en profondeur comme au cours de cet atelier. Après 3 jours d'échanges, les participants sont pleinement conscients de l'intérêt que leurs pays ont à aller vers cette mutualisation. Je suis très optimiste, je pense que nous démarrons aujourd'hui quelque chose qui va aller très loin. »

mediaterre.org/afrique-ouest/actu,20160408112049.html

L'Université Senghor d'Alexandrie mène aussi, notamment en partenariat avec l'IFDD, des formations au bénéfice des cadres africains sur plusieurs thématiques du développement durable : gestion des eaux et des déchets urbains, gestion des zones humides et changement climatique, agriculture et forêt par exemple.

Cela permet d'offrir des perspectives stimulantes à la jeunesse et de favoriser l'insertion des femmes, dont l'inclusion dans la vie économique est un véritable facteur de croissance et de développement. En effet, 86 % des femmes occupent un emploi précaire et 77 % d'entre elles travaillent dans le secteur informel sans protection sociale.

La prise en compte des ODD

Une fois le cadre des Objectifs de développement durable (ODD) adopté, les pays sont soumis au défi de la mise en œuvre des 17 objectifs et de leurs 169 cibles. La Francophonie aide les pays en agissant sur 2 niveaux : le renforcement des capacités en les outillant et en les aidant dans la mobilisation des ressources nécessaires, et dans la conduite de programmes pilotes de terrain sur les questions d'adaptation aux effets des changements climatiques, la résilience aux catastrophes naturelles et l'atténuation des émissions des gaz à effet de serre en ciblant prioritairement les femmes et les jeunes.

L'IFDD, centre d'expertise du développement durable

La Francophonie, à travers son organe subsidiaire, l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), a mis l'accent en 2015-2016 sur les thématiques de l'énergie et de l'économie verte, en développant :

- L'entrepreneuriat en matière d'économie verte
- Le tourisme durable en faveur des petits États insulaires en développement
- La responsabilité sociale dans les industries extractives en Afrique de l'Ouest et centrale
- Les systèmes d'information énergétiques
- L'initiative de la Francophonie pour des villes durables
- L'étiquetage énergétique

L'IFDD privilégie le développement d'outils méthodologiques et la formation de cadres de haut niveau. Une dizaine d'outils sur les questions d'énergie, d'environnement et de développement durable ont été mis au point et validés.

Initiatives au profit des femmes et des jeunes

De nombreuses initiatives sont développées au profit des groupes vulnérables, notamment les femmes et les jeunes. C'est le cas de l'initiative « Femmes et Climat » qui compte 6 projets de terrain cofinancés par la Région Bruxelles-Capitale à destination des femmes pour l'adaptation aux changements climatiques.

C'est également le cas de l'initiative sur le tourisme durable notamment en faveur des petits États insulaires en développement, avec le soutien de la Principauté de Monaco. Cette initiative a permis le développement d'un volet opérationnel pour l'organisation de circuits écotouristiques en Haïti avec le soutien du gouvernement du Québec.

D'autres actions sont également en développement, comme la promotion d'un dialogue sur la responsabilité sociale des entreprises dans les industries extractives dont le but est de développer des filières de prestations de services pour les industries extractives, créatrices d'emplois verts au profit des jeunes et des femmes, ou de villes durables avec Grand-Bassam en Côte d'Ivoire comme ville pilote.

QUELQUES CHIFFRES SUR L'IFDD

Chaque année :

- 400 cadres formés
- 2 000 participants aux ateliers, concertations, rencontres
- Des activités dans plus de 20 pays
- 20 missions d'expertise au profit des pays
- 20 publications diffusées



Des membres de l'Association coopératives pour l'assainissement de la commune de Banfora (Burkina Faso), décembre 2014. © OIF

LE DÉVELOPPEMENT LOCAL DYNAMISÉ

Le développement local est essentiel pour favoriser une économie plus inclusive et diversifiée, permettant de partager les effets de la croissance économique, notamment pour les jeunes et les femmes.

Dans le cadre de sa politique d'appui au développement local et solidaire, l'OIF dispose d'un Programme francophone d'appui au développement local (Profadel/OIF). Il s'articule autour de la double dimension « entreprises et territoires » via l'implication des communautés de base des zones rurales et périurbaines dans la formulation, la gestion et le suivi de projets locaux créateurs d'emplois et de bénéfices socioéconomiques.

PROFADEL/OIF EN CHIFFRES

- 16 collectivités
- Élaboration de 12 plans locaux avec les communes bénéficiaires
- Financement et mise en œuvre de 18 projets de développement dans la production végétale et animale, la microfinance, les infrastructures collectives, l'eau, l'hygiène et l'assainissement
- Environ 50 000 bénéficiaires

Appropriation de Profadel/OIF au Sénégal et au Rwanda

À l'issue de la phase expérimentale, la démarche innovante de l'OIF connaît un début de duplication, à divers degrés, par les autorités nationales dans 2 des 3 pays bénéficiaires.

Au Sénégal, grâce à l'Agence de développement local, l'approche de Profadel/OIF est étendue dans 5 des 14 régions du pays, à travers la mise en œuvre de 2 projets inspirés du Fonds d'impulsion de développement économique (Fidel) mis en place à Taïba Ndiaye.

Au Rwanda, où seuls les 6 secteurs d'intervention de Profadel/OIF disposent de plans de développement locaux (PDL), il est envisagé par le ministère de l'Administration locale d'étendre l'expérience de planification locale aux 416 secteurs du pays.

Le principal objectif de Profadel/OIF est de mettre à disposition des communautés des outils méthodologiques qui contribueront à assurer le développement de leurs localités et, à terme, à intégrer le programme dans les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté.

Suite aux conclusions de l'évaluation réalisée en 2014, Profadel/OIF s'est attaché, en 2015-2016, à consolider les acquis dans les 12 localités des 3 pays bénéficiaires (Rwanda, Sénégal et Togo).

L'INVESTISSEMENT IMPORTANT DANS L'ENTREPRENEURIAT

L'entrepreneuriat est envisagé comme une solution au défi de l'emploi des jeunes dans l'ensemble de l'espace francophone, et en particulier en Afrique. On calcule ainsi que près d'un million de personnes arrivent sur le marché du travail chaque mois sur le continent.

Le Programme de promotion de l'emploi par l'entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes en Afrique subsaharienne francophone vise à renforcer les capacités des pays partenaires à identifier et maîtriser les opportunités de création d'emplois et de revenus dans les secteurs à fort potentiel de croissance inclusive (économie numérique, économie verte ou économie sociale et solidaire) et de filières stratégiquement identifiées (renforcement de la chaîne de valeurs et modernisation des procédés de production, transformation et distribution des produits agricoles; exploitation des plantes à valeur ajoutée très en demande sur le marché pharmaceutique, cosmétique et nutraceutique; nouvelles technologies de l'information et de la communication; industries créatives et culturelles).

Pour atteindre cet objectif, le programme s'articule autour de 3 principaux axes d'intervention. Le premier volet vise la pérennisation d'incubateurs

d'entreprises en Afrique francophone. Ces structures, qui ont prouvé leur efficacité dans les pays du Nord depuis plusieurs années, sont en plein développement dans les pays du Sud. Il s'agit ensuite de renforcer un « environnement entrepreneurial » (institutionnel, normatif, stratégique et financier) dans les pays partenaires, afin de faciliter la création et le développement d'entreprises formelles (TPE, TPI, PME, PMI) et d'aider les entreprises à saisir les opportunités de croissance et de développement. Le dernier volet concerne le développement de plateformes d'échange d'expériences et de bonnes pratiques sur l'emploi et l'entrepreneuriat et la mise en réseau des acteurs.

En 2016, le Programme a soutenu la participation de nombreux partenaires (incubateurs, société civile, jeunes notamment) à plusieurs événements, tels que le Forum international francophone jeunesse et emplois verts (Fijev) qui s'est tenu à Moncton (Canada) en juin 2016.

Dans une première phase, le programme s'adresse à des jeunes de 18 à 35 ans et à des femmes, porteurs de projets et entrepreneurs.

Sensibilisation des étudiants de l'Université Senghor à l'entrepreneuriat

L'Université Senghor s'attache à sensibiliser tous ses étudiants à la démarche entrepreneuriale, qu'ils se destinent au secteur privé comme au public. Elle développe à cet effet des actions directes et indirectes avec des partenaires pour disséminer un esprit entrepreneurial ne visant pas seulement la création d'entreprises mais, plus généralement, l'esprit d'innovation dans les organisations existantes (étatiques ou du secteur privé).

L'Université Senghor a signé un accord de coopération avec la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports (Conféjes) en juin 2016 qui a permis d'organiser des conférences publiques d'éveil et d'incitation à l'entrepreneuriat au profit des jeunes à Dakar et à Alexandrie.

Partenariats pour l'entrepreneuriat

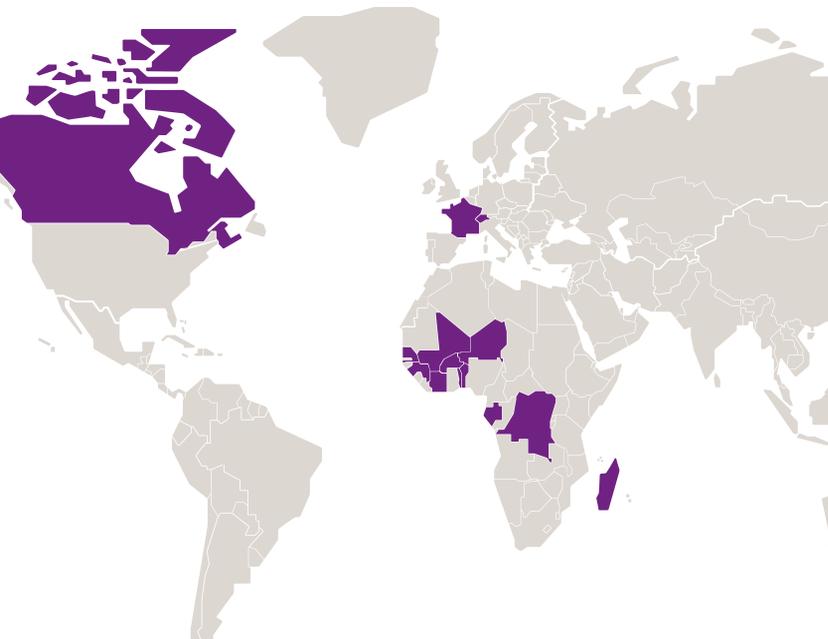
L'OIF a noué de nombreux partenariats dans ses efforts de promotion de l'entrepreneuriat. Une collaboration a ainsi été développée avec l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada) sur les aspects réglementaires, par des activités de sensibilisation des États à la mise en place effective de dispositifs juridiques facilitant la création d'entreprises formelles.

Pour les questions d'accès aux marchés, l'OIF travaille avec le Centre du commerce international (CCI), le Réseau normalisation et francophonie et les structures nationales d'appui à l'exportation.

Un partenariat est également développé avec des institutions financières, comme la Banque mondiale et l'Agence française de développement (AFD), sur les mécanismes financiers d'appui à l'entrepreneuriat ciblant les populations les plus vulnérables.



Inauguration, en juillet 2016, des locaux de l'incubateur d'entreprises, « INCUBONS » spécialisé dans l'économie sociale et solidaire au sein du Bureau régional de l'océan Indien de l'OIF (Antananarivo, Madagascar). © Fireflies/OIF



L'entrepreneuriat des femmes et des jeunes en chiffres

• 12 PAYS PARTENAIRES :

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Niger.

• 7 MISSIONS DE DÉMARRAGE ONT ÉTÉ RÉALISÉES :

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République démocratique du Congo, Gabon, Madagascar et Sénégal.

• 2 PLANS D'ACTION FINALISÉS :

Sénégal et Madagascar.

• CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES ADDITIONNELLE ET/OU TECHNIQUE :

Cameroun, Canada, Canada-Québec, France, Gabon, Sénégal et Suisse.

ESFAM ET IFE : DEUX PÔLES D'EXCELLENCE ACADÉMIQUE DE L'AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE (AUF)

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE LA FRANCOPHONIE POUR L'ADMINISTRATION ET LE MANAGEMENT (ESFAM)

L'Esfam propose 5 formations de niveau master et des programmes de formation continue pour les entreprises. Implantée à Sofia en Bulgarie, l'école forme en français des gestionnaires, entrepreneurs et cadres des organisations publiques et privées. La Secrétaire générale de la Francophonie, le ministre des Affaires étrangères de la république de Bulgarie, M. Daniel Mitov, et le recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie, ont signé en mai 2016, à Sofia, une nouvelle convention permettant d'institutionnaliser l'Esfam comme établissement d'enseignement supérieur et de recherche. Fruits de son développement, les formations et les diplômes que l'Esfam délivre sont désormais reconnus par le système éducatif bulgare. Depuis sa création en 1994, l'Esfam a formé plus de 1400 jeunes issus de plus de 25 pays dans le monde. esfam.auf.org

L'INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE POUR L'ENTREPRENEURIAT (IFE)

L'IFE a une triple mission : il contribue au développement durable par la création d'entreprises dans la région de l'océan Indien et dans les pays de l'hémisphère sud, il favorise la diffusion de la culture entrepreneuriale dans l'espace francophone et il forme des cadres de haut niveau pour le développement des échanges internationaux entre les différents pays d'Afrique. ife.auf.org

LE NUMÉRIQUE AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'INNOVATION

La Stratégie numérique de la Francophonie, adoptée par le XIV^e Sommet de la Francophonie à Kinshasa en 2012, a pour objectif d'inscrire résolument l'espace francophone dans la révolution numérique mondiale. Cette stratégie permet de renforcer les écosystèmes nationaux, de développer les biens communs numériques francophones et de favoriser l'entrepreneuriat numérique. Ainsi, le numérique s'inscrit pleinement comme facteur d'innovation et de développement au sein de l'espace francophone.

Le progrès économique des pays de l'espace francophone repose en grande partie sur les performances des entrepreneur(e)s et, plus généralement, de celles et ceux qui sont les plus investis dans l'innovation. Soutenir tout particulièrement les initiatives innovantes et les activités entrepreneuriales des femmes et des jeunes est un choix des plus judicieux.

La Francophonie s'engage véritablement avec le numérique dans 4 domaines, via des projets pilotes dans les filières clefs du développement durable, l'économie de la culture, la création d'entreprises, le financement de l'innovation numérique et la mise en réseau.

Depuis 2015, plusieurs États — du Nord comme du Sud — se sont engagés en faveur du Programme de promotion de l'emploi par l'entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes par des contributions volontaires en termes financiers et en expertise.

Ces initiatives permettent notamment à la Francophonie d'apporter sa contribution aux solutions de mise en œuvre opérationnelle des accords internationaux, tout particulièrement en ce qui concerne les ODD. Ces engagements activent la mise en œuvre de la Stratégie économique pour la Francophonie dans tous les secteurs de l'économie incluant celui des industries culturelles, terrain d'engagement de longue date de la Francophonie.

L'APPUI À L'INNOVATION NUMÉRIQUE

Le Fonds francophone pour l'innovation numérique soutient la création de solutions numériques innovantes, conçues par des jeunes informaticiens des pays francophones, du Sud notamment, pour appuyer les actions publiques de développement de leurs pays.



LES MARATHONS DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE



Les participants aux 55h de l'innovation au Maroc, en compagnie de madame Hakima El Haïté, ministre de l'Environnement © OIF

Cette dynamique d'innovation sociale se traduit par l'organisation de marathons de développement numérique dans les pays bénéficiaires. 6 concours nationaux de création de solutions numériques ont été organisés (Bénin, Sénégal, Maroc, Gabon, Côte d'Ivoire, Tunisie) en 2015-2016.

69 projets d'applications ont été conçus dont 18 primés pour leur contribution innovante à une meilleure gestion des problèmes environnementaux (déchets, habitat écologique, sécurité alimentaire) et des questions de cybersécurité. Les meilleurs projets ont gagné des dotations financières et un an d'accompagnement pour le perfectionnement de leurs initiatives, certaines étant présentées durant la 21^e Conférence sur le climat de Paris.

50 jeunes développeurs, journalistes, infographes, scénaristes, ingénieurs réseaux et éditeurs camerounais dont 15 jeunes filles ont participé à un hackathon « spécial médias », un concours de développement d'applications, de produits et de services audiovisuels innovants dans le domaine du numérique.

Dans le secteur des médias, en 2015, 40 personnes provenant de 18 pays d'Afrique francophone, de la France, de l'OIF, de l'Union internationale des télécommunications (UIT), de la Commission de l'Union économique ont participé à un séminaire-bilan sur la transition de l'audiovisuel de l'analogique vers le numérique.

En complément, le Réseau francophone de l'innovation (Finnov) offre une palette de services sur sa métaplatforme en ligne : francophonieinnovation.org

Conformément à sa Stratégie économique qui inclut les nouveaux défis du numérique, la Francophonie s'est mobilisée pour adopter des « *mesures de cybersécurité qui établissent un espace de commerce et de transactions sécurisées pour les entreprises, les investisseurs et les consommateurs ; améliorer, faciliter et accroître l'accès en ligne aux services gouvernementaux et en augmenter la transparence.* »

Cette mobilisation a pu être enclenchée à l'occasion de la Conférence internationale sur le renforcement de la cybersécurité et de la cyberdéfense dans l'espace francophone (Abidjan, 8-10 février 2016), organisée par l'OIF en partenariat avec le gouvernement ivoirien et l'Autorité de régulation des télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI) et en associant l'APF, l'AUF et TV5MONDE.



Journée de la Francophonie économique et numérique, de gauche à droite : M. François Yatta, coordonnateur du Réseau africain de développement local, Mme Ninon Duval-Farré, directrice de l'incubateur Bond'innov, M. Jean-Michel Severino, ancien directeur général de l'AFD, président d'investisseur et partenaire pour le développement (I & P), Mme Françoise Leguennou Remarck, directrice des Relations institutionnelles du groupe CFAO, M. Jean-Michel Debrat, directeur général de la Fondation Africa France © Cyril Bailleu/OIF



Michaëlle Jean et le président de la république de Madagascar Hery Rajaonarimampianina lors de la 1^{re} édition de la journée de la Francophonie économique et numérique, le 14 septembre 2016. © Cyril Bailleul/OIF

Dans ce cadre, l'Agence universitaire de la Francophonie a lancé un projet pour sensibiliser les acteurs et partenaires du monde académique aux enjeux du renforcement de la cybersécurité, encourager la création de nouvelles formations supérieures et de réseaux de recherche francophones dans ce domaine, soutenir la création de CERT universitaires (centres d'alerte et de réaction aux attaques informatiques) dans les universités membres de l'AUF. Trois rencontres d'experts ont eu lieu à Hanoi (Vietnam) et Tunis (Tunisie) en juillet 2016, et à Beyrouth (Liban) en octobre 2016. Le point de convergence de ces 3 événements s'est conclu par l'organisation « d'Assises francophones sur la cybersécurité » à Antananarivo, les 2 et 3 novembre 2016.

La première Journée de la Francophonie économique et numérique, qui s'est tenue le 14 septembre 2016 au siège de l'OIF, a rassemblé des représentantes et représentants du monde politique, des experts économiques du secteur privé ainsi que des acteurs de la société civile. Les travaux de cette journée vont donner lieu à un livre blanc, qui sera présenté lors du XVI^e Sommet de la Francophonie à Antananarivo. Cette journée a également été l'occasion pour la Secrétaire

générale de la Francophonie et le président de Madagascar de lancer l'Agence malagasy pour le développement économique et de promotion des entreprises (AMDP).



Journée de la Francophonie économique et numérique, de gauche à droite : M. Serge Michel, journaliste au Monde Afrique, M. Arnaud Poissonier, fondateur et président de Babyloan, M. Éric Adja, directeur adjoint de la Francophonie économique et numérique, M. Adrien Houngbedji, Président de l'Assemblée nationale du Bénin, M. Pascal Terrasse, Secrétaire général parlementaire de l'APF et député français. © Cyril Bailleul/OIF



LA FRANCOPHONIE, UNE LANGUE EN PARTAGE AVEC LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET LINGUISTIQUE COMME VALEUR FONDATRICE

Le français, parlé par 274 millions de locuteurs dans 102 pays, demeure la deuxième langue la plus apprise dans le monde, l'une des principales langues de transactions économiques. La langue française est pour nous, dans la Francophonie, notre bien commun, un lien inestimable, le ciment de notre identité et de nos actions, notre médium privilégié pour mettre en dialogue la diversité de nos cultures et de nos expériences. La langue française est assurément notre levier pour consolider notre espace fort de tant d'expertises, de tant de réalisations

et d'infinies possibilités, pour nous mobiliser solidairement, entreprendre et prospérer ensemble dans une éthique de partage. C'est dans cette langue que nous défendons de mille et une façons, et de tous nos efforts, cet humanisme intégral qui scelle notre union dans la Francophonie.

C'est un réel combat, alors que les grands centres de décision mondiaux se polarisent autour de zones géolinguistiques et géoculturelles, que nous les voyons succomber de plus en plus à la pression et la tentation



de l'uniformisation. Les pays ayant le français en partage doivent s'unir toujours plus fermement pour continuer à être représentés au niveau international et à faire partie des pôles incontournables, pour plus de démocratie internationale, pour le plein respect de l'intégrité linguistique des peuples et celui de leur pleine participation aux processus décisionnels. La Francophonie, dans sa défense du multilinguisme et avec son dynamisme, son apport, sa force de proposition et d'action, est un accélérateur d'insertion dans les circuits qui permettent de se faire entendre à l'international, que ce soit pour les États ou pour les populations que nous représentons, tout particulièrement pour des millions de jeunes et de femmes.

Deuxième langue d'information internationale et deuxième langue de travail utilisée dans les organisations internationales, la langue française est l'un des instruments essentiels d'ouverture sur le monde. Troisième langue des affaires, elle permet d'intégrer plus rapidement les circuits d'échange et de création de valeur. La Francophonie a réitéré son engagement à l'égard de la langue française en adoptant la Politique intégrée de promotion de la langue française lors du XIV^e Sommet de la Francophonie de Kinshasa en 2012. L'OIF a amplifié son action pour que le français renforce encore sa position de langue porteuse de perspectives et d'actions sur la scène internationale, dans le respect de la diversité linguistique.

Langue de connaissance, dans tous les domaines du savoir et dans toutes les disciplines, l'éducation et la formation de qualité sont pour nous des champs d'action prioritaires pour l'avancement des populations qui placent en nous leur confiance et leurs aspirations les plus légitimes. La langue française est aussi une langue de croissance inclusive et partagée, de développement humain et économique durable, viable et responsable. Nous voulons que nos jeunes y voient une langue d'ouverture sur le monde avec les autres langues, réellement utile et attractive, une langue qui favorise leur épanouissement professionnel, leur accès à l'emploi et qui est une chance inestimable.

Les actions de la Francophonie sont toujours motivées par ses principes fondateurs, l'urgence d'agir ensemble et de valoriser tout ce que nous sommes. Dans les contextes plurilingues qui sont ceux des États et gouvernements membres de notre Organisation, l'éducation et la formation en français, de même que l'apprentissage du français, respectent cette diversité linguistique, que ce soit vis-à-vis des langues internationales ou régionales et nationales. Diversité linguistique et diversité culturelle sont en effet intimement liées et représentent un enjeu majeur pour un monde multipolaire.

La langue française irrigue l'ensemble de nos actions, de la médiation à l'innovation, de l'éducation au développement, de l'économie au numérique, de la citoyenneté au dialogue universel.

LE FRANÇAIS, LANGUE INTERNATIONALE D'APPRENTISSAGE, D'USAGE ET D'INFLUENCE

La Politique intégrée de promotion de la langue française adoptée lors du XIV^e Sommet de la Francophonie de Kinshasa en 2012 indique que « *la Francophonie doit assurer la place et le rayonnement du français sur le nouvel échiquier linguistique mondial. Toute action en faveur du français doit prendre en compte le nouveau rapport entre les langues internationales, le multilinguisme étant un défi politique commun aux grands espaces linguistiques* ».

Ce texte définit et analyse les 6 priorités devant imprégner les actions de l'OIF et des opérateurs dans un esprit de coordination et de synergie :

- renforcer la juste place et le rayonnement du français sur la scène internationale ;
- relever le défi politique du multilinguisme ;
- adapter l'action multilatérale aux contextes linguistiques régionaux et nationaux ;
- consolider le français comme langue d'accès au savoir pour tous ;
- mettre en valeur l'apport de la langue française au développement économique ;
- valoriser l'usage de la langue française.

L'OIF et les opérateurs de la Francophonie coordonnent leur action en matière de langue française dans le cadre des rencontres régulières du Pôle langue française, lieu de la mise en œuvre de la Politique intégrée de promotion de la langue française.

Le français, une langue mondiale

- 5^e au monde avec 274 millions de locuteurs dont 212 millions en font un usage quotidien sur les 5 continents (55 % en Afrique)
- 125 millions d'apprenants du/en français
- Plus de 76 millions d'élèves et étudiants l'ont pour langue d'enseignement dans 43 pays, dont 54 millions en Afrique subsaharienne et dans l'océan Indien
- Près de 49 millions de personnes apprennent le français comme langue étrangère (FLE) soit + 6,5 % depuis 2010
- 2^e langue des affaires en Europe et 3^e dans le monde
- + 22 % d'échanges commerciaux en moyenne grâce au partage du français pour 33 pays
- 4^e langue d'internet
- 2^e langue des organisations internationales
- Présente sur plusieurs grands réseaux audiovisuels mondiaux comme TV5MONDE, RFI ou France 24

Source : « *La langue française dans le monde, 2014* », Rapport de l'Observatoire de la langue française (OIF), Nathan

EN ENCOURAGEANT L'USAGE DU FRANÇAIS DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES

Pour les diplomates et les fonctionnaires

Depuis 2015, deux appels à projets permettent d'accompagner, jusqu'en 2018, 17 pays membres ou observateurs de l'OIF dans la mise en œuvre de plans intégrés de formation au et en français de leurs diplomates et fonctionnaires en charge de dossiers internationaux appelés Initiatives francophones nationales (IFN).

Parallèlement, plusieurs établissements de formation initiale et continue de diplomates et fonctionnaires sont soutenus pour renforcer leur offre en français : ces établissements ont élaboré avec l'OIF des Initiatives francophones d'établissement (IFE).

Des projets spécifiques ont par ailleurs été construits avec d'autres établissements, comme l'Académie diplomatique du Vietnam. Ces dispositifs ont permis de développer des séminaires régionaux sur des thématiques francophones stratégiques.

10^E ANNIVERSAIRE DU VADE-MECUM RELATIF À L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

À l'occasion du XVI^e Sommet de la Francophonie, à Antananarivo, le 5^e document de suivi du Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales, qui fête son 10^e anniversaire, sera présenté.



TÉMOIGNAGE

S. E. IVITA BURMESTRE

Représentante permanente de la République de Lettonie auprès de l'OCDE et de l'Unesco

« Je suis diplomate de carrière et dans le cadre du projet d'Initiative francophone nationale porté par mon pays, la Lettonie, j'ai pu améliorer ma maîtrise professionnelle du français grâce à des formations individuelles à Riga, mais également à ma participation à un séjour en immersion d'une semaine au centre Millefeuille Provence à Avignon (France). Cette maîtrise de la langue française me permet de mieux m'adapter à un environnement international et représente un atout très important pour mon développement professionnel ; c'est aussi grâce à ma maîtrise du français que j'occupe désormais les fonctions de représentante permanente de république de Lettonie auprès de deux organisations internationales : l'OCDE et l'Unesco. Au-delà de l'aspect purement professionnel, j'ai apprécié la qualité des formations, très bien organisées, qui m'ont permis de mieux connaître la diversité de la Francophonie et des cultures francophones et constituent un beau partage d'expériences et d'amitié. »



Formation de militaires à Addis-Abeba, 2016 © OIF

FORMER AU FRANÇAIS LES FONCTIONNAIRES AU SEIN DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET RÉGIONALES AFRICAINES

Des cours de français sont proposés aux agents non francophones de l'Union africaine et de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Des cours hybrides (en ligne et en présentiel) ont été développés dans le cadre d'une plateforme pour répondre à leurs contraintes et besoins particuliers. L'amélioration et le développement de cette plateforme constituent une priorité pour la suite de ce programme.

Des formations techniques, aussi bien en traduction et en interprétation que sur différentes thématiques telles que la négociation, la médiation et le leadership, sont proposées à la Commission de l'Union africaine.

Les formations de formateurs ont été multipliées afin d'appuyer la pérennité du programme. L'OIF soutient d'autre part le projet d'académie de l'Union africaine en veillant à ce que cette nouvelle structure accorde une place importante à la langue française et à l'expertise francophone.

Pour les traducteurs et interprètes

En vue de promouvoir l'usage et le rayonnement du français par le biais d'une médiation linguistique de qualité, l'OIF a créé, en 2014, le Réseau francophone de traducteurs et d'interprètes de conférence (Reftic), en partenariat avec différentes organisations régionales et internationales, dont la Banque africaine de développement (BAD), l'Union africaine, la Commission européenne et l'Organisation des Nations unies.

Le Reftic a permis de répondre aux besoins identifiés au sein des organisations partenaires, en mettant en place des ateliers de formation et d'accréditation ainsi qu'un programme de mobilité qui permet à de jeunes francophones de suivre des formations de qualité en traduction et en interprétation dans 2 universités partenaires au Cameroun (Université de Buéa) et au Sénégal (Université Gaston Berger à Saint-Louis).

Aujourd'hui, le Reftic compte 65 membres, parmi lesquels des experts, des professionnels confirmés et de jeunes diplômés. 14 boursiers de l'OIF effectuent actuellement leur cursus dans les 2 universités mentionnées en vue d'être recrutés au sein des organisations partenaires.

« LES DEUX LANGUES OFFICIELLES DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE (CIO) SONT LE FRANÇAIS ET L'ANGLAIS. EN CAS DE LITIGE, LA LANGUE FRANÇAISE FAIT FOI. »

ARTICLE 23 DE LA CHARTE OLYMPIQUE.

Dans le mouvement sportif

La Secrétaire générale a nommé Manu Dibango Grand Témoin de la Francophonie aux Jeux olympiques et paralympiques de Rio 2016. Manu Dibango a signé une convention de partenariat avec le Comité d'organisation de Rio 2016 sur l'usage et la promotion du français et de la francophonie aux Jeux olympiques et paralympiques.



Des partenariats avec certains États et gouvernements membres de l'OIF, notamment le Canada-Québec, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la France, la Suisse, ont permis, entre autres, la publication d'un lexique trilingue des disciplines olympiques et paralympiques, l'animation du site internet en français de Rio 2016, la traduction des documents de référence sur les disciplines olympiques et paralympiques, ainsi que la présence de volontaires médiateurs linguistiques pendant les Jeux.

M. Dibango a conçu et mis en place une programmation culturelle très importante et diversifiée en amont et pendant les Jeux, sous la signature « Jouons la diversité », qui a permis de mettre en valeur l'apport de la culture pour la rencontre et une diplomatie peuples à peuples.

Des pactes linguistiques pour améliorer l'usage du français dans les pays membres et associés

Le Pacte linguistique est un instrument contractuel conclu entre la Francophonie et des États membres ou associés qui souhaitent renforcer et valoriser l'apprentissage de la langue française et l'enseignement en français. Développé dans une démarche volontaire des États, il scelle un partenariat qui définit les apports de l'OIF et des opérateurs spécialisés de la Francophonie proposant des mesures d'accompagnement aux engagements pris par les États.

Après Sainte-Lucie et le Liban, dont les Pactes sont arrivés à terme respectivement en 2014 et 2015, ce sont les Seychelles, jusqu'à la fin de l'année 2016, ainsi que l'Arménie et le Burundi (jusqu'en 2018), qui se sont impliqués, grâce à cet instrument, dans des politiques volontaristes favorables au rayonnement du français. Le pacte linguistique se décline de plus en plus en Pacte de coopération entre le pays membre et l'OIF, sur plusieurs axes et en arrimage avec les besoins réels et l'atteinte des Objectifs de développement durable.

En faveur de la jeunesse

La langue française permet d'accompagner la jeunesse dans la conduite de ses projets et de mettre

en place des solutions. Elle est aussi un facteur indéniable d'inspiration pour les jeunes comme le montre le 2^e Forum mondial de la langue française, tenu à Liège, en juillet 2015. Il a rassemblé 900 jeunes provenant de 100 pays, ce qui a permis à la jeunesse d'échanger, de partager en langue française autour du thème « CréActivez-vous ». Grâce à l'outil de la langue, les jeunes ont pu exprimer leur créativité à travers 130 projets sélectionnés, tout en mettant à l'honneur la langue française comme vecteur d'innovation.

À l'issue des travaux du Forum mondial, la jeunesse a adopté le Message de Liège, un message transversal et qui promeut l'énergie créative, la valorisation des idées innovantes et la diversité par le biais de la langue française.

EN APPUYANT LES ENSEIGNANTS, LES UNIVERSITAIRES ET LES APPRENANTS

Les Centres régionaux francophones et les professeurs de français langue étrangère

L'action de l'OIF dans le domaine du français langue étrangère ou langue seconde cible 3 zones (Asie du Sud-Est, Europe centrale et orientale, océan Indien) et vise à renforcer la qualité de l'enseignement/apprentissage du français à travers un accompagnement pédagogique et méthodologique adapté aux différents contextes. Pour ce faire, le pro-





Classes de français au collège, sur l'île de Praslin, Seychelles. © OIF

gramme « Français langue étrangère » s'appuie sur 2 Centres régionaux francophones sous la responsabilité des Bureaux régionaux de l'OIF, l'un pour l'Asie-Pacifique (Crefap) créé en 1993 à Hô Chi Minh-Ville (Vietnam) et l'autre pour l'Europe centrale et orientale (Crefeco) créé en 2005 à Sofia (Bulgarie).

Ces centres sont de véritables moteurs pour la promotion de la francophonie. Leur contribution à la diffusion du français et leurs compétences en ingénierie pédagogique et de formation en font des lieux privilégiés de concertation et d'échange de savoirs, d'expériences et d'informations.

Le Crefeco veille à contextualiser ses actions. En effet, les formations et séminaires mis en place pour 650 bénéficiaires directs et indirects s'inscrivent dans les priorités des ministères en charge de l'Éducation des 6 pays de l'Europe centrale et orientale concernés et contribuent à préserver la place du français en proposant un enseignement de qualité. À l'occasion de la 21^e Conférence des Parties à la convention-cadre, des Nations unies sur les changements climatiques (CdP21), des outils innovants pour la classe, tel le kit des Écofiches, ont valorisé l'apprentissage de la langue française comme vecteur d'éveil. Par ailleurs, des projets francophones régionaux ont été mis en place à destination de la jeunesse : les Olympiades interna-

tionales de français à Cluj-Napoca ainsi que le Camp d'été francophone à Buzău (Roumanie).

Le Crefap œuvre pour sa part à l'élaboration de documents de cadrage institutionnels : référentiels « métier », « compétences », « qualité » et « évaluation », permettant le transfert de savoir-faire francophone. Un projet pilote de formation à distance pour le renforcement de la compétence orale a été développé. Par ailleurs, le Crefap a coordonné l'élaboration, sous licence libre, d'une méthode de français (LV2) contextualisée.



La Fédération internationale des professeurs de français s'est réunie à Liège en 2016.

L'OIF apporte une contribution majeure à la communauté mondiale des professeurs de français à travers son soutien à la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), forte de 80 000 enseignants membres regroupés dans 186 associations ou fédérations dans 140 pays. Le XIV^e Congrès mondial de la FIPF qui s'est tenu à Liège, en juillet 2016, était placé sous le haut patronage de la Secrétaire générale.

Pour l'OIF, le rayonnement de la langue française passe par la qualité de son enseignement et les professeurs de français en sont les acteurs de terrain irremplaçables. C'est pourquoi depuis plus de 10 ans, l'OIF est le partenaire principal de la FIPF, à travers notamment un soutien au portail de ressources pédagogiques francparler-oif.org, à l'édition de la revue Francophonies du Sud, et à l'élaboration du Livre blanc sur l'enseignement du français, état des lieux évolutif de la situation de cet enseignement, présenté à Liège. Elle soutient également la formation des cadres des associations membres de cette fédération.

Pour les universitaires

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) soutient également les enseignants de français langue étrangère et langue seconde de ses établissements membres qui souhaitent renforcer leurs compétences professionnelles dans le cadre de formations à distance avec tutorat. En 2015, 230 enseignants ont bénéficié d'une formation. En effet, la langue française est naturellement transversale à l'ensemble des projets que soutient l'AUF qui agit notamment pour soutenir le français comme langue d'enseignement dans ses institutions membres issues de régions peu francophones notamment en Asie-Pacifique et en Europe centrale et orientale. Elle soutient dans ces régions des licences et masters qui forment des étudiants francophones dans de nombreux domaines (médecine, droit, économie, sciences de l'ingénieur, notamment).

En 2015, 58 formations francophones (licences et masters) ont été soutenues par l'AUF au Vietnam, au Laos, au Cambodge et en Chine.

DIALOGUEDEXPERTISE.ORG

« Dialogue d'expertise » permet aux départements d'études françaises, aux sections de français et aux centres universitaires de langues de bénéficier d'une expertise sur l'ensemble de leur activité ou sur une question spécifique parmi leur activité de formation. En 2015, 12 missions d'expertise ont été menées dans des établissements d'enseignement supérieur au Maghreb, au Moyen-Orient, en Afrique de l'Ouest, dans l'océan Indien, en Asie et dans la Caraïbe.

Des outils innovants en faveur de l'enseignement et de l'apprentissage

En complément de son appui aux structures d'apprentissage du français ainsi qu'aux acteurs des relations internationales, l'OIF soutient des outils et méthodes modernes et adaptés aux différents publics.

Dans ce cadre, elle appuie TV5MONDE pour la production de plusieurs émissions, sites et applications mobiles : les sites *Apprendre le français avec TV5MONDE* (apprendre.tv5monde.com) et *Enseigner le français avec TV5MONDE* (enseigner.tv5monde.com) sont largement utilisés dans les formations au français des relations internationales dispensées dans le cadre des Initiatives francophones nationales et,

LE MAGAZINE D'ACTUALITÉ 7 JOURS SUR LA PLANÈTE DE TV5MONDE

Cette émission propose un dispositif pédagogique, unique en son genre. Depuis fin 2015, au moins un reportage par mois est consacré à des sujets portant sur des pays du Sud et plusieurs dossiers spéciaux ont été développés sur des thématiques d'actualité : liberté d'expression, éducation face au terrorisme ou encore CdP21 en décembre 2015 pour laquelle 5 reportages ont été réalisés et didactisés. L'application mobile du magazine a bénéficié d'une mise à jour à la fois linguistique (avec l'arrivée de l'arabe et du néerlandais en plus des 6 langues déjà existantes) et fonctionnelle (avec la possibilité d'apprendre des expressions françaises, une fonction encore absente du monde des applications mobiles).

plus largement, par l'ensemble des écoles et établissements formant les actuels et futurs diplomates ou cadres d'administrations nationales ou internationales.

L'OIF a également soutenu la création et la mise en ligne d'outils pour le français des relations internationales : une nouvelle collection d'exercices, un parcours thématique pour les utilisateurs débutants et la création et la mise en ligne mensuelle de fiches pédagogiques pour l'animation de cours de tout niveau.

Enfin, pour les 2 sites de TV5MONDE *Apprendre le français* et *Enseigner le français*, l'OIF a soutenu le développement, en partenariat avec l'Institut européen d'administration publique (l'EIPA/IEAP) de Maastricht, d'un premier module d'autoformation en ligne à la gestion des relations interculturelles et interpersonnelles dans les relations internationales.

LA MÉTHODE *EN AVANT!* À DESTINATION DES MILITAIRES

Forte du succès de la méthode *En avant!*, pour les militaires, conçue en partenariat avec le ministère français des Affaires étrangères et du Développement international, l'OIF a poursuivi l'élaboration et la diffusion de cet outil, très utile aux militaires non francophones amenés à être déployés dans les opérations de maintien de la paix (OMP) en terrain francophone. À titre d'exemple, 472 militaires et policiers éthiopiens ont été formés au français grâce à cette méthode entre janvier et juin 2016.



Le magazine culturel hebdomadaire
présenté par Guillaume Durand
et ses correspondants francophones

De gauche à droite : **Michel Cerutti** (RTS), **Estelle Martin** (TV5MONDE), **Guillaume Durand**, **Pascale Bourgaux** (Wallonie-Bruxelles), **Matthieu Dugal** (Radio-Canada) et **Lise-Laure Étia** (TV5MONDE).

 #300MDC

TV5MONDE

La chaîne culturelle francophone mondiale

tv5monde.com/300mdc

LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET LINGUISTIQUE, FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR UNE MONDIALISATION MAÎTRISÉE

Après avoir joué un rôle déterminant dans l'adoption de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'Unesco en 2005, l'OIF s'est pleinement mobilisée dans la mise en œuvre de cet engagement international qui est plus que jamais d'actualité.

Alors que les risques d'uniformisation culturelle et d'exacerbation identitaire s'accroissent, la Francophonie continue d'accentuer le plaidoyer pour promouvoir le dialogue des cultures et des religions, ainsi que la vision d'un monde riche, mais aussi plus sûr, par sa diversité culturelle pleinement assumée.

Sur le terrain, son action vise en priorité les jeunes et les femmes afin de leur permettre de créer librement en s'épanouissant, de développer l'économie de la culture et de favoriser la circulation des produits culturels. Parallèlement, la Francophonie a très tôt fait le lien entre culture et développement durable et entre culture et numérique. Les États, les artistes et les entrepreneurs culturels sont accompagnés pour créer, développer et structurer les filières culturelles y compris dans la transition numérique qui bouleverse complètement les processus de création et de diffusion, ainsi que les modes d'accès aux contenus et l'élargissement de la participation à la vie culturelle. Par ailleurs, la prise en compte de la dimension culturelle du développement et le poids économique des industries culturelles peuvent contribuer à un développement durable. Dans ce contexte, l'OIF met en œuvre 3 programmes portant sur les politiques culturelles et linguistiques, la créativité et l'entrepreneuriat

dans les filières d'industries culturelles et créatives, le dialogue des cultures et des espaces linguistiques, l'accès à la vie culturelle.

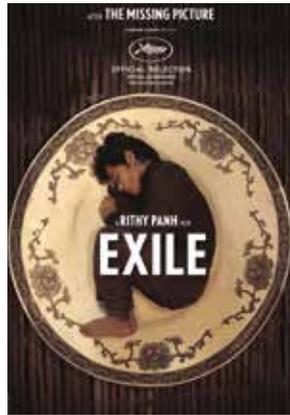
EN ENCOURAGEANT LA CRÉATIVITÉ

Chaque année, le Fonds Image de la Francophonie soutient une cinquantaine d'œuvres de réalisateurs francophones du Sud : longs et courts-métrages de cinéma, séries télévisées et téléfilms. En 2016, 2 de ces films ont figuré dans la sélection officielle du Festival de Cannes : *Exil* du Cambodgien Rithy Panh et *Hissein Habré, une tragédie tchadienne*, de Mahamat-Saleh Haroun.

En outre, la Francophonie soutient les nouveaux talents, notamment à travers des plateformes dédiées au développement de longs-métrages de jeunes cinéastes.

L'action de l'OIF en faveur de la création passe également par l'appui aux artistes et aux opérateurs culturels du spectacle vivant et des arts visuels. Le programme « En Scène! » facilite l'accès des créateurs dans le domaine des arts vivants et visuels à de nouveaux espaces de promotion et à de nouveaux publics à travers le soutien apporté à 23 projets.

Le programme « Édition limitée » a permis de mettre 16 créateurs de mode à l'honneur. Originaires de 11 pays, ils ont bénéficié de résidences de création auprès d'un maître d'art et d'un appui à la mobilité.



Extrait du film « Exil » de Rithy Panh.

Par ailleurs, 12 artistes francophones, médaillés des Jeux de la Francophonie de Nice en 2013, ont pu bénéficier d'une résidence de création, d'une production artistique et d'une participation au Marché des arts du spectacle africain d'Abidjan (Masa), à la Biennale africaine de l'art contemporain de Dakar (Dak'art), ainsi qu'à 2 tournées internationales et 8 festivals internationaux.

Dans le domaine du livre, l'OIF intervient également au service des auteurs et des professionnels du livre en soutenant des partenaires comme Afrilivres, l'Association internationale des libraires francophones (Ailf), le Bureau international de l'édition française (Bief) ou l'Alliance internationale des éditeurs indépendants. L'appui apporté à ce dernier permet à ce réseau de mener notamment à bien des coéditions internationales comme la collection « Terre solidaire ».

Par ailleurs, en soutenant l'organisation des grands rendez-vous culturels francophones, l'OIF valorise les espaces de célébration de la créativité francophone et du dialogue des cultures. Ainsi, le Masa, dont la neuvième édition tenue en mars 2016, a permis de renforcer les capacités des professionnels

africains des arts vivants (musique, théâtre, danse) et de favoriser l'accès des productions africaines et de leurs artistes au marché international.

Une quinzaine d'organisations ont également bénéficié d'un appui structurant dans le cadre de la promotion des expressions culturelles, dont les Rencontres africaines de la photographie (Bamako, Mali) et la Biennale de l'art africain contemporain Dak'art 2016 (Dakar, Sénégal).

LE PRIX DES CINQ CONTINENTS ATTRIBUÉ À IN KOLI JEAN BOFANE EN 2015

Dans le domaine de la promotion de la création littéraire, le Prix des cinq continents consacre chaque année un texte de fiction reflétant l'expression de la diversité culturelle et éditoriale en langue française. 5 comités de lecture ont procédé à la sélection des 10 finalistes parmi les 135 œuvres reçues au titre de l'édition 2015.

Le choix du jury s'est porté sur In Koli Jean Bofane pour *Congo Inc.*, *le testament de Bismarck* (Actes Sud) et sur Miguel Bonnefoy, mention spéciale du jury pour *Le Voyage d'Octavio* (Rivages).

Dans le cadre de la promotion du Prix des cinq continents dans l'espace francophone, le roman de Kamel Daoud, *Meursault, contre-enquête*, primé en 2014, a été traduit en vietnamien.



Extrait du film « Hissein Habré, une tragédie tchadienne » de Mahamat-Saleh Haroun.

L'OIF a, par ailleurs, soutenu la participation d'une cinquantaine d'écrivains du Sud à diverses manifestations littéraires telles que le Salon africain du livre et de la presse de Genève ou le festival Étonnants Voyageurs de Saint-Malo.

En matière de promotion de la production cinématographique, l'OIF a poursuivi ses partenariats historiques avec les principaux festivals francophones dont le Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou (Fespaco) qui a couronné 5 œuvres soutenues par le Fonds Image de la Francophonie ainsi que le Festival international du film francophone de Namur, les Trophées francophones de cinéma, les Journées cinématographiques de Carthage et Vues d'Afrique.

LE FONDS IMAGE DE LA FRANCOPHONIE

Le site internet Images francophones (imagesfrancophones.org) continue d'être un outil précieux au service des professionnels de l'audiovisuel. Il diffuse chaque année près de 300 articles sur les films et séries soutenus par l'OIF et renseigne sur les opportunités de financement et de diffusion offertes aux productions francophones du Sud.

TV5MONDE participe au fonctionnement de ce fonds de l'OIF qui permet de développer la production audiovisuelle dans les pays francophones du Sud. Cette collaboration a favorisé notamment l'essor des séries africaines et l'apparition de nouveaux programmes pour enfants qui ont vocation à alimenter Tivi5 Afrique la chaîne pour enfants de 4 à 12 ans lancée en 2016 par TV5MONDE.

EN DÉVELOPPANT L'ÉCONOMIE DE LA CULTURE

Parce que la richesse et la diversité de leurs cultures constituent un atout majeur de développement pour les pays de l'espace francophone, l'OIF accompagne les pays qui en expriment le souhait dans la création d'un environnement adapté sur le plan politique, législatif et juridique afin de favoriser l'émergence d'une véritable économie de la culture, compétitive et créatrice de revenus et d'emplois durables.

Outre le renforcement des capacités humaines et institutionnelles visant l'amélioration des systèmes de gouvernance de la culture, cette coopération a permis la mise en place de dispositifs de financement au bénéfice des entrepreneurs culturels et l'adoption de statut social et économique pour les artistes leur permettant de continuer d'assurer la vivacité de la création artistique et culturelle.

En plus de ses dispositifs propres de soutien direct aux entreprises culturelles (dans les filières cinéma, spectacle vivant et arts visuels, musique, mode et haute couture, littérature, etc.) la Francophonie a conclu des partenariats avec des institutions financières nationales et internationales (Caisse centrale de garantie du Maroc, Société tunisienne de garantie, Banque d'investissement et de développement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) en vue de faciliter l'accès au financement bancaire des entreprises opérant dans les secteurs culturels. Ainsi, 3 mécanismes de garantie des industries culturelles sont opérationnels au Maroc, en Tunisie et pour les 15 pays membres de la Cedeao.

Ces mécanismes ont notamment bénéficié à des films de cinéma et à des premiers longs-métrages comme *L'Œil du cyclone*, réalisé par Sékou Traoré, et primé 7 fois au Fespaco 2015.

En complément de ces mécanismes de garantie des entreprises culturelles, l'OIF organise des sessions de formation de cadres de banque à l'analyse économique et financière des risques sur projets culturels. De même, des formations d'entrepreneur culturels en formulation de projet et gestion d'entreprise sont organisées. Plus de 700 entrepreneurs culturels en ont été bénéficiaires.

L'OIF encourage également l'exportation des œuvres des pays francophones du Sud en soutenant l'action des distributeurs de programmes, notamment sur les marchés non francophones, grâce au doublage des fictions.

Le programme « Contrat de confiance » a permis, en 2015-2016, d'aider à la structuration de 11 entreprises culturelles dans le domaine de la musique, de la danse, du théâtre et des arts visuels.

C'est avec la même logique de renforcement des entreprises culturelles que le programme « Équation Musique » a permis à 17 décideurs de la filière

musicale de participer à 3 marchés professionnels, en bénéficiant d'une meilleure visibilité sous une bannière commune, avec des outils de communication collectifs et la présentation de 6 groupes dans le cadre de concerts promotionnels.

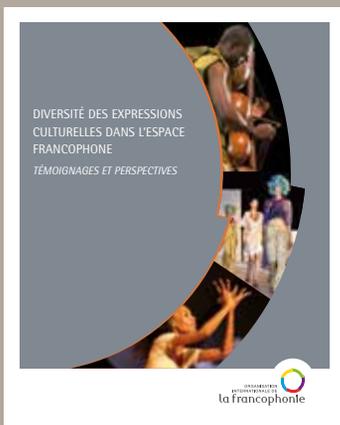
CONVENTION SUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES

L'OIF réaffirme son engagement en faveur de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

À l'occasion du 10^e anniversaire de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles adoptée à l'Unesco en 2005, l'OIF a tenu à réaffirmer son engagement historique en faveur de cette convention.

Un rapport intitulé *Diversité des expressions culturelles dans l'espace francophone : témoignages et perspectives* a notamment été publié avec la contribution d'universitaires, de personnalités politiques, d'artistes, de professionnels du monde des arts ainsi que de la société civile culturelle de l'espace francophone.

Dans le cadre de ses partenariats, qu'il s'agisse des réseaux professionnels comme la Fédération internationale de coalitions pour la diversité culturelle, ou le Groupe francophone des ambassadeurs à l'Unesco et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), l'OIF a poursuivi ses actions de sensibilisation et de plaidoyer en faveur des enjeux de la diversité culturelle et de la prise en compte de la culture dans l'agenda international du développement durable.



EN FAVORISANT LE DIALOGUE ENTRE LES CULTURES ET ENTRE LES ESPACES LINGUISTIQUES

Chaque langue est riche de sa vision singulière du monde et c'est la pluralité de ces visions qui stimule la créativité et la compréhension d'autrui. De surcroît, cette pluralité reste la meilleure garante, sur la scène internationale, de débats démocratiques.

Forte de cette conviction, l'OIF mène un dialogue avec la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) et le Secrétariat général ibéro-américain (Segib), dans le cadre du réseau des trois espaces linguistiques (TEL) : espagnol, français, portugais.

Elle associe également l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), l'Organisation des États ibéro-américains pour la science, l'éducation et la culture (OEI) et l'Institut international de la langue portugaise (IILP). Les responsables des TEL se sont réunis le 19 novembre 2015 à Lisbonne, sur le thème : « Langues, identité et cohésion sociale à l'heure de la mondialisation ». Dans la déclaration finale signée à l'issue de la rencontre, ils ont réaffirmé leur engagement dans le dialogue politique des TEL. Les TEL ont également publié des déclarations communes à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle (21 février) et de la Journée européenne des langues (26 septembre).

UN CLOM POUR L'INTERCOMPRÉHENSION EN LANGUES ROMANES

Dans le cadre de la promotion de la diversité linguistique et culturelle, l'intercompréhension, c'est-à-dire la compréhension entre langues apparentées, est favorisée en s'appuyant sur un ensemble de moyens méthodologiques efficaces. En 2015, l'OIF a créé le premier cours en ligne ouvert et massif (Clom), accessible à tous et entièrement gratuit, consacré à l'intercompréhension en langues romanes.

Cette initiative a rassemblé 4 300 participants et généré une dynamique collaborative entre les participants de tous horizons, notamment des enseignants du primaire et du secondaire de français langue étrangère, langue seconde, langue maternelle, et d'autres langues romanes de tous les pays du monde.

Plus d'informations : clom-ic.francophonie.org

L'OIF a également réalisé un module de formation en « intercompréhension écrite et relations internationales de l'anglais vers le français » destiné à faciliter l'apprentissage du français par les diplomates et fonctionnaires internationaux. S'appuyant sur une bonne connaissance de l'anglais et une connaissance de base du français, l'objectif est de favoriser rapidement la compréhension des écrits professionnels dans le domaine des relations internationales et de donner au public le goût et la curiosité de s'ouvrir aussi à d'autres langues. Le module est téléchargeable à l'adresse francophonie.org/Module-intercomprehension-diplomates-47006.html

Avec les organismes de politique et d'aménagement linguistiques des pays francophones du Nord (Fédération Wallonie-Bruxelles, France, Québec, Suisse romande) réunis au sein du réseau Opale, l'OIF contribue à l'opération « Dis-moi 10 mots », en veillant à la présence des variétés du français et en mobilisant des écrivains francophones pour la rédaction du livret diffusé à cette occasion, notamment à destination du public enseignant et scolaire.

Les thèmes retenus respectivement en 2015 et 2016 étaient « Le français, langue hospitalière » et « Les variétés de français ». Pour 2017, les mots choisis se projettent dans l'univers numérique : *Dis-moi dix mots sur la toile*.

PRIX IBN KHALDOUN - SENGHOR : UNE PASSERELLE ENTRE LES LANGUES ET LES SAVOIRS

Le **Prix Ibn Khaldoun - Senghor** créé par l'OIF et l'**Organisation arabe pour l'Éducation, la Culture et les Sciences** (Alesco) qui récompense la traduction d'un ouvrage en sciences humaines du français vers l'arabe et/ou de l'arabe vers le français, a été attribué pour la 8^e fois en 2015. Il a récompensé Makram Abbès pour sa traduction, de l'arabe vers le français, de l'ouvrage :

De l'Éthique du Prince et du gouvernement de l'État, de Al-Mâwardî, paru aux Editions Les Belles Lettres.



Pour favoriser le vivre ensemble et dialoguer dans la diversité de nos perspectives, un nouveau projet a été mis en place, dont l'objet consiste à désamorcer les préjugés et les stéréotypes et promouvoir les appréciations positives dans la rencontre des expressions culturelles.

Un premier atelier diagnostic sur la figure de l'autre en Côte d'Ivoire a été organisé à Abidjan, en mars 2016, en marge du Marché des arts du spectacle africain (Masa). Intitulé « Qui est l'autre de qui ? », l'atelier d'Abidjan a réuni un échantillon d'acteurs et de leaders d'opinion et révélé l'image de l'Autre que chaque groupe se fait, qu'il s'agisse de l'autre religieux, de l'autre sexe ou de l'écart intergénérationnel.

À partir des diagnostics, des activités culturelles et des campagnes de sensibilisation seront organisées, adaptées aux problématiques de plusieurs pays de l'espace francophone en s'appuyant notamment sur le réseau des Centres de lecture et d'animation culturelle (Clac).

LES CLACS, D'UN INSTRUMENT D'ACCÈS AUX SAVOIRS ET À LA CULTURE À UN DISPOSITIF TRANSVERSAL

À l'origine projet de développement local de la lecture publique, le programme Clac est aujourd'hui un outil véritablement polyvalent au service du développement des collectivités desservies. L'accès à la connaissance, aux contenus en français pour accompagner un enseignement massif et à la culture sera sensiblement renforcé en intégrant davantage le numérique, le dialogue des cultures et les expressions culturelles locales, le vivre et le Libres ensemble.

S'agissant de la lecture publique, l'OIF soutient activement les 309 Centres de lecture et d'animation culturelle créés dans 21 pays de l'espace francophone. Fréquentés majoritairement par les moins de 18 ans, ces centres connaissent toujours plus de succès, avec près de 4 millions de visites annuelles dans les espaces dédiés aux bibliothèques.

Pour répondre à une demande croissante, l'OIF a doté l'ensemble des Clacs de fonds documentaires destinés à la jeunesse ainsi que d'une collection d'ouvrages dont l'étude est inscrite dans les programmes scolaires des pays bénéficiaires.

Parallèlement, les centres sont progressivement enrichis d'une solution originale et adaptée aux contextes locaux qui permet aux usagers d'accéder à des supports numériques d'information, de formation et de loisir.

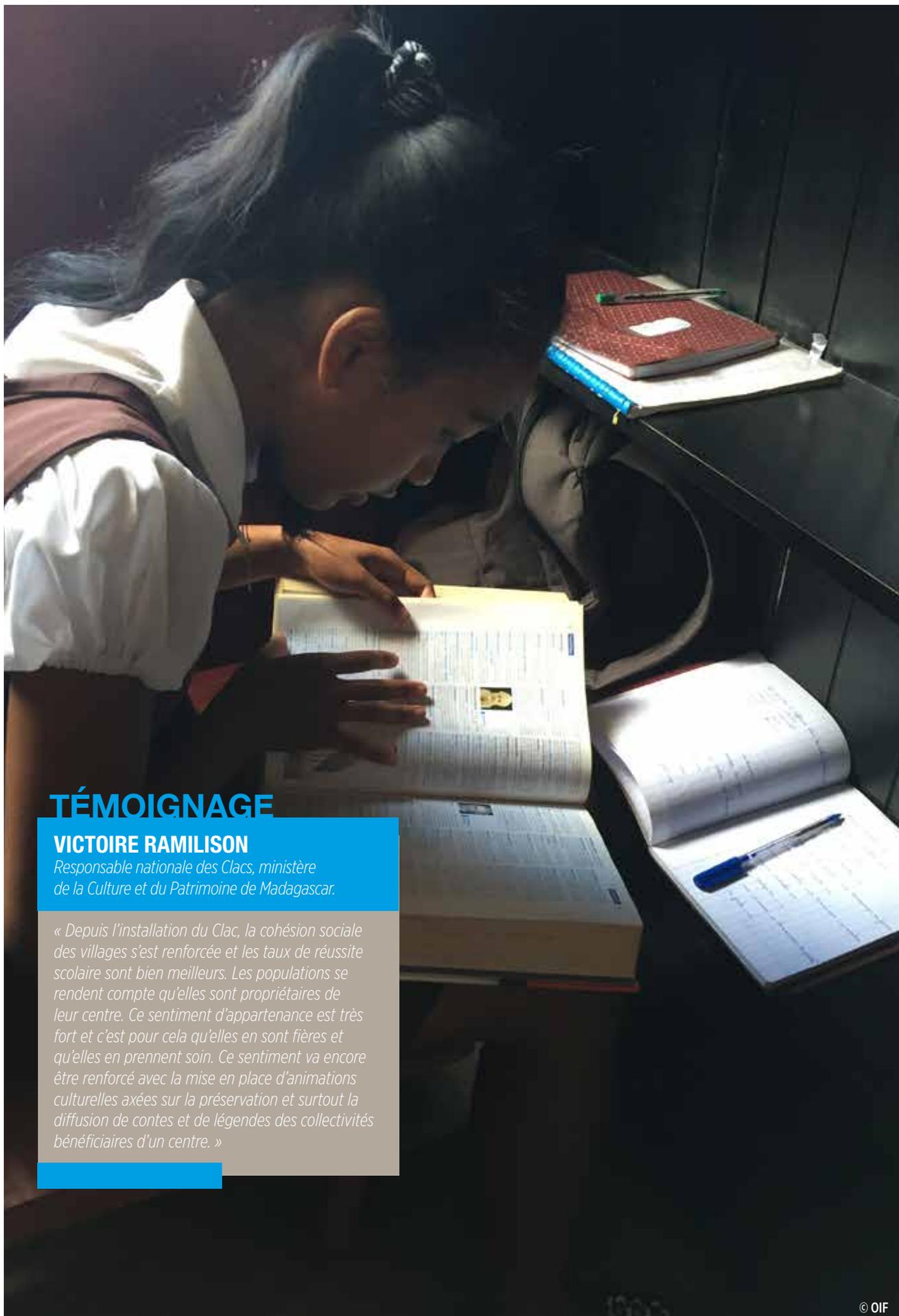
Les animations socioculturelles ont, quant à elles, connu un nouvel essor grâce, notamment, à la promotion d'activités visant à préserver et à diffuser les patrimoines immatériels locaux (contes et légendes).

Au-delà de la création et du suivi des Clacs, l'OIF accompagne les États dans la mise en place ou le renforcement d'une politique nationale de lecture publique. Cinq nouvelles conventions d'appui ont ainsi été signées entre l'OIF et les gouvernements du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de Madagascar et du Sénégal. Ces conventions font suite à un engagement accru de ces États en faveur de la lecture publique et de son financement.

LES CLACS EN CHIFFRES

- **3,6 millions de visiteurs**
- **240 000 abonnés pour 2,7 millions de prêts d'ouvrages**
- **66 000 nouveaux ouvrages ;**
- **24 000 projections pour un public de 900 000 spectateurs**
- **3 900 spectacles ou conférences pour 435 000 personnes**





TÉMOIGNAGE

VICTOIRE RAMILISON

Responsable nationale des Clacs, ministère de la Culture et du Patrimoine de Madagascar.

« Depuis l'installation du Clac, la cohésion sociale des villages s'est renforcée et les taux de réussite scolaire sont bien meilleurs. Les populations se rendent compte qu'elles sont propriétaires de leur centre. Ce sentiment d'appartenance est très fort et c'est pour cela qu'elles en sont fières et qu'elles en prennent soin. Ce sentiment va encore être renforcé avec la mise en place d'animations culturelles axées sur la préservation et surtout la diffusion de contes et de légendes des collectivités bénéficiaires d'un centre. »



École d'Ambohibao, Madagascar © IFADEM/OIF.

ANNEXES

SITES INTERNET DE LA FRANCOPHONIE

SITE ET RÉSEAUX SOCIAUX DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

francophonie.org



OIFfrancophonie

Initiative Libres ensemble : libresensemble.com

À retrouver également sur *facebook, instagram, pinterest, twitter, youtube.*

SITE DE L'APF ET DES OPÉRATEURS DE LA FRANCOPHONIE

Assemblée parlementaire de la Francophonie : apf.francophonie.org

Agence universitaire de la Francophonie : auf.org

TV5MONDE : tv5monde.com

Université Senghor d'Alexandrie : usenghor-francophonie.org

Association des maires francophones : aimf.asso.fr

SITES SPÉCIALISÉS

Sont regroupés ci-dessous, par thème, les autres sites internet de l'OIF, des opérateurs et des partenaires de la Francophonie.

Langue française et plurilinguisme

Journée internationale de la Francophonie
20mars.francophonie.org

Centre régional francophone :

- pour l'Asie-Pacifique (Crefap)
crefap.org
- pour l'Europe centrale et orientale (Crefeco)
crefeco.org

École et langues nationales en Afrique (Élan-Afrique)
elan-afrique.org

Fédération internationale des professeurs de français
fipf.org

« Francparler », le portail des professeurs de français
francparler-oif.org

Réseau des associations professionnelles (RAPF)

Assemblée des fonctionnaires francophones des organisations internationales
affoimonde.org

Association francophone de management de projet
afitep.org

Association internationale des technologistes biomédicaux
assiteb-biorif.com

Association internationale des établissements francophones de formation de l'assurance
aieffa.org

Association du notariat francophone
notariat-francophone.org

Centre des jeunes dirigeants d'entreprise - International
cjdinternational.org

Conférence des ordres de pharmaciens francophones
ciopf.org

Fédération des géomètres francophones
fgf.jimdo.com

Fédération internationale des experts comptables et commissaires aux comptes francophones
fidef.org

Fédération internationale des organisations de physiothérapeutes francophones
fiopf.org

Réseau maintenance francophone
afim.asso.fr

Réseau Normalisation et Francophonie
lernf.org

Secrétariat des infirmières et infirmiers de l'espace francophone
sidiief.org

Union internationale des ingénieurs et scientifiques utilisant la langue française
uati.uisf.fr

Diversité et développement culturels, médias

Association internationale des libraires francophones
librairesfrancophones.org

Conseil international des radios-télévisions d'expression française
cirtef.com

Images francophones
imagesfrancophones.org

TV5 Québec Canada
tv5.ca

TV5 Monde+ Afrique
tv5mondeplusafrique.com

Réseau des médias francophones
mediaf.org

Réseau des bibliothèques francophones numériques
rnum.org

Paix, démocratie et droits de l'Homme

Association africaine des hautes juridictions francophones
aahjf.org

Association des cours constitutionnelles ayant en partage l'usage du français
accpuf.org

Association francophone des autorités de protection des données personnelles
afapdp.org

Association des hautes juridictions de cassation des pays ayant en partage l'usage du français
ahjucaf.org

Association des institutions supérieures de contrôle
ayant en commun l'usage du français
aisccuf.org

Association internationale des procureurs et
poursuivants francophones
aippf.org

Association des ombudsmans et médiateurs
de la Francophonie
aomf-ombudsmans-francophonie.org

Conférence internationale des barreaux de tradition
juridique commune
cib-avocats.org

Fonds francophone d'initiatives pour la démocratie,
les droits de l'Homme et la paix
ffiddhop.francophonie.org

Jurisprudence francophone des cours suprêmes
juricaf.org

Réseau des compétences électorales francophones
recef.org

Réseau d'expertise et de formation francophone
pour les opérations de paix
reffop.francophonie.org

Réseau francophone des régulateurs des médias
refram.org

Réseau international francophone de formation
policière
francopol.org

Éducation, formation, enseignement supérieur et recherche

Carrefour francophone pour la formation
professionnelle et technique
fpt-francophonie.org

Conférence des ministres de l'Éducation
des pays francophones (Confemen)
www.confemen.org

Espace apprendre de TV5MONDE
apprendre.tv5monde.com

Espace enseigner de TV5MONDE
enseigner.tv5monde.com

Formation ouverte à distance
foad.refer.org

Initiative francophone de formation à distance des
maîtres (Ifadem)
ifadem.org

Infothèque francophone
infotheque.info

Portail des ressources scientifiques
et pédagogiques de l'AUF
savoirsenpartage.auf.org/chercheurs/

Économie

Conférence permanente des chambres
de commerce africaines et francophones
cpccaf.org

Forum francophone des affaires
ffa-int.org

Investir en zone Franc
izf.net

Réseau francophone de l'innovation
francophonieinnovation.org

Développement durable

Institut de la Francophonie pour le développement
durable
ifdd.francophonie.org

Médiaterre
mediaterre.org

Forum Jeunesse et emplois verts
fijev.francophonie.org

Jeunesse

Conférence des ministres de la jeunesse
et des sports des pays francophones (Conféjes)
confejes.org

Jeux de la Francophonie
jeux.francophonie.org

Portail Jeunesse
jeunesse.francophonie.org

Égalité des genres

Terriennes (TV5MONDE)
tv5monde.com/cms/p-16162-Accueil.htm

Société civile

Site spécialisé de la Conférence des OING
et OSC de la Francophonie
ong-francophonie.net

Pour consulter la liste des OING et OSC dotées
du statut consultatif auprès de la Francophonie
francophonie.org/67-OING-accreditees-aupresdes.html

Remerciements

Ces 18 mois « de tous les défis et de toutes les urgences » ne l'ont pas été seulement pour la Francophonie, ils l'ont été pour toutes ses équipes.

Je mesure la chance que j'ai de pouvoir m'appuyer sur des professionnels de haut niveau, très engagés, dotés d'une connaissance des plus approfondies des sujets et du terrain. Des femmes et des hommes qui personnifient et sont issus de toutes les régions de l'espace francophone sur les cinq continents, des femmes et des hommes totalement libres d'esprit, qui ont du cœur au ventre et qui savent porter avec passion cet humanisme intégral que nous défendons. Je les en remercie de tout cœur.

Je remercie également les hauts responsables de l'Assemblée parlementaire, des opérateurs et des Conférences ministérielles permanentes de la Francophonie :

APF : M. Pascal Terrasse ; AUF : M. Bernard Cerquiglini puis Jean-Paul de Gaudemar ; TV5MONDE : M. Yves Bigot ; Université Senghor : M. Albert Lourde ; AIMF : Mme Anne Hidalgo ; Confémen: Mme Kandia Camara puis M. Florentin Moussavou ; Conféjes: M. Abdoul Karim Dan Mallam puis M. Denis Kambayi Cimbumbu.

Michaëlle Jean

Édition : Direction de la communication et des instances de la Francophonie

Conseils de rédaction : 35° Nord

Conception graphique : Agence Publics

© Organisation internationale de la Francophonie ;
Paris, 2016, tous droits réservés.

ISBN : 978-92-9028-423-9

Imprimé en France par STIPA sur papier PEFC 10-31-1222
à l'aide d'encre végétale.





**ORGANISATION INTERNATIONALE
DE LA FRANCOPHONIE**

19-21, avenue Bosquet
75007 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 37 33 00
francophonie.org

